

Abonnements par la poste

Edition quotidienne

CANADA... \$4.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE... \$5.00
MONTREAL ET BANLIEUE... \$10.00

Edition hebdomadaire

CANADA... \$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE... \$3.00

Directeur: **HENRI BOURASSA**

Des compliments au ministre de la voirie

Mais qu'il ne s'arrête pas en si bonne voie... — Le vandalisme compagnon du gaspillage — Les panneaux-réclames

M. Perron mérite des compliments. Il n'y a pas de raison pour que nous ne lui en fassions pas, d'autant plus que nous voulons le pousser sur la voie où il vient de s'engager et qui les lui mérite.

Le ministre de la voirie a décidé de planter des arbres le long des grandes routes.

Cela est très bien du point de vue esthétique et cela est bien aussi du point de vue économique.

La route ombrée est agréable. Le touriste s'y sent attiré, mais, de plus, la surface ombrée, qui conserve une humidité tuféaire, s'effrite moins vite sous le poids des camions. Les graviers, grâce à cette humidité, ont plus de liant, ils adhèrent mieux au sol.

Ce sont choses connues, que M. Perron n'a pas découvertes, puisque nous en parlions il y a quelques années déjà. Et qu'on n'aille pas croire que nous nous abusons sur notre mérite, puisque nous les avions trouvées, ces choses, clairement exprimées... dans le rapport du ministre des terres et forêts de la province de Québec au-dessus de la signature de M. Gustave Piché, chef du service forestier.

Les idées prennent quelquefois plus de temps à cheminer d'un ministère à l'autre qu'à faire le tour de la province.

M. Perron n'a rien découvert; mais il fait preuve d'une bonne volonté et d'une initiative louables qui ne se rencontrent pas tous les jours, quand il accepte les suggestions de fonctionnaires, surtout de fonctionnaires d'un ministère voisin.

Non seulement M. Perron veut des arbres le long de ses routes, de celles, s'entend, dont il a la charge, mais il veut encore que les municipalités suivent pareille initiative. C'est très bien. On ne le dit pas sans influence sur le conseil de Montréal; pourquoi ne profite-t-il pas de l'occasion pour le sermonner un peu?

Celui-ci a la phobie des arbres, au moins pour l'est, au moins pour ce quartier de la ville où ils serviraient à cacher le plus d'horreurs.

On n'en a pas planté un seul autour du parc de Maisonneuve tout en dépolluant la pépinière pour l'ouest, mais tout récemment les passants épouvantés ont vu se dresser une véritable forêt d'arbres morts. C'est la toute-puissante *Montreal, Light, Heat and Power* qui, ayant obtenu permission on ne sait où, a planté là les poteaux immenses qui porteront ses fils. Elle veut fournir de l'énergie électrique à Montréal-Est, dit-on. Elle aurait pu utiliser nombre de rues déjà enlaidies de poteaux; elle aurait pu utiliser des ruelles. Elle gâche tout simplement le parc de Maisonneuve avant même qu'il sorte de sa sauvagerie, simplement parce que cela lui plaît.

C'est pur vandalisme, vandalisme à faire pleurer un crocodile. Mais cela se présente tous les jours. Non loin du même endroit, on voit les tours Eiffels de la *Shawinigan* chargés de 100,000 volts, menaçant de mort tous les enfants du voisinage, surtout les jours de pluie.

Pourquoi ces tours Eiffels en pleine ville, en plein quartier d'habitations?

Les transformateurs de la compagnie sont à quelques centaines de pieds plus bas.

Mais ces transformateurs eussent pu tout aussi bien se trouver en rase campagne. Pour quelques centaines de piastres, à Pont-Viau ou à Laval-des-Rapides, la compagnie eût acquis le terrain voulu. Et elle eût économisé des sommes considérables. Ces terrains qu'elle a achetés en ville lui ont coûté cher. Ses fils posés sur simples poteaux, après transformation du courant, n'auraient pas nécessité l'érection de ces horreurs d'acier et elle n'aurait pas payé le moindre sou de taxe, la moindre indemnité à personne pour les installer dans les rues.

Le vandalisme est souvent compagnon du gaspillage.

M. Perron, disions-nous, s'est engagé sur la bonne voie et nous voulons l'y pousser. Puisqu'il songe à embellir les routes, pourquoi ne pas s'occuper tout de suite de la question des panneaux-réclames? Ce sont des darts qui déshonorent la face de nos paysages. Les Américains commencent à les proscrire chez eux. Imitons-les donc pour une fois en ce qu'ils ont de bon. Et pourquoi même ne les devancerions-nous pas?

On n'a pas le droit d'enlaidir de la sorte la nature qui est à tout le monde. Il est vrai que les arbres de M. Perron cèleront en partie des laideurs, au plus fort de l'été, quand le feuillage sera fourni; mais il reste l'automne et le printemps!

Il est d'autant plus pressant d'agir que le mal est à l'heure actuelle assez facile à déraciner. La manie n'est pas encore répandue partout. N'attendons pas qu'elle ait pris de l'ampleur et que de tous les coins de la province s'élèvent des protestations, quand nous nous déciderons, comme il faudra bien le faire un jour ou l'autre, à imiter les Américains.

Louis DUPIRE.

L'actualité

Decorum

"Il y a eu pugilat entre un parlementaire français, vendred' hier." (Les dépêches)

Le bref récit de cette séance de pugilat au Palais-Bourbon évoque d'autres spectacles analogues, au parlement français comme dans les assemblées parlementaires d'ailleurs.

Au Palais-Bourbon même, il y a plusieurs années, pendant un débat violent, des députés se colletterent; pour en finir, l'un d'eux empoigna une bouteille dont il voulait asséner un coup sur la tête d'un de ses adversaires. Or la bouteille n'avait pas de bouchon et, au premier geste que le député fit pour frapper son ennemi, il reçut en pleine face et sur son front de chemise un long jet d'encre noire. Un immense éclat de rire fusa de toutes les banquettes, la scène presque tragique s'acheva en comédie burlesque. Le faux nègre dut s'esquiver, tandis que l'assistance entière manquait élever. Decorum!

Dans un parlement de l'empire austro-hongrois, avant la guerre, un député tira un coup de revolver sur un ennemi politique, dans un moment d'excitation passionnée. Il rata le coup; l'autre l'assomma d'un gros volume relié qu'il lança sur sa tempe. L'homme au revolver s'effondra comme un boeuf à l'abattoir, tandis qu'autour de lui hurlaient une centaine d'"honora-bles" députés. Decorum!

Au parlement anglais, lorsque les

importante, elle manifesta son plaisir de voir s'achever un long débat en se bombardant, selon sa coutume à pareille heure, de livres bleus. L'un d'eux, relé et lancé à toute volée par un athlète, alla frapper en plein la nuque d'un gros, gras et somnolent ministre chauve. Du coup, celui-ci glissa de son fauteuil et alla s'asseoir bruyamment sur le parquet, si fort que la catotte du digne homme en craqua et qu'une fois ramassé il dut sortir de la salle les deux mains... sur autre chose que son portefeuille.

André VERBOIS

Bloc-notes

Cette direction

La direction générale des écoles techniques est vacante depuis plus d'un an. On se demande un peu partout pourquoi cette vacance n'est pas remplie. Ce n'est sûrement pas par défaut de sujets compétents.

Au début, on a pu prétendre qu'il fallait aller chercher à l'étranger des initiateurs; mais la période des commencements et des expériences est déjà loin. Nous avons des écoles, elles ont, par l'enseignement ou l'expérience, formé des professeurs. Nous devons prendre pour acquis que, dans l'ensemble du moins, ces professeurs sont compétents, sans quoi, supposons-nous, on les eût déjà mis à pied. Pourquoi alors ne pas choisir parmi ces hommes d'expérience le prochain directeur général, s'il doit, comme on s'accorde généralement à le dire, y avoir un nouveau directeur général?

Faire passer un étranger par-dessus la tête des professeurs actuels ou des ingénieurs canadiens particulièrement au courant de ces questions serait décerner à tous nos nationaux, et aux écoles qui les ont formés, un brevet d'incapacité.

Nous ne faisons aucune profession d'exclusivisme, nous sommes très heureux de voir des étrangers travailler au progrès intellectuel de notre pays, mais les étrangers eux-mêmes seraient les premiers à admettre qu'à moins d'indignes exceptions, un gouvernement doit confier aux siens des écoles de ce genre. En aucun autre pays, on ne songerait même à agir autrement.

Du simple point de vue d'efficacité, il y a chance qu'un homme du pays, qui connaît d'avance les conditions économiques de la région, adapte mieux ses écoles aux besoins qu'elles doivent satisfaire. Puis, ne serait-ce point travailler à décourager nos jeunes gens compétents, les inciter à se relâcher dans leur effort de perfectionnement, que de leur signifier pour ainsi dire que les plus hauts postes restent à jamais hors de leur atteinte?

Après quinze ans tout près d'expérience de l'enseignement et de l'organisation des écoles techniques, il serait presque fantastique qu'on ne pût trouver parmi les anciens élèves de Polytechnique qui se sont spécialisés dans ce domaine un seul homme capable d'en assumer la direction générale.

Les siècles

Quant à cette théorie de la "compétence formée par les siècles", au nom de laquelle on voudrait barrer la route à tous nos nationaux, c'est une plaisanterie, et pas pour cela d'un meilleur goût. La seule "compétence formée par les siècles" qui puisse entrer ici en ligne de compte, c'est la culture générale, c'est l'affinement intellectuel qui résulte des longs siècles d'étude française, latine et grecs — pour ne pas remonter plus haut — dont les grandes races européennes ont hérité. De cette culture, de cet affinement, les nôtres peuvent prendre leur part comme les étrangers. (A moins qu'on ne veuille prétendre qu'il faut, à la tête de nos écoles techniques, un homme qui puisse établir, par parchemins authentiques, que depuis quatre ou cinq siècles ses ancêtres furent de père et fils docteurs-ès-sciences. Prétention qui eût vite disposé des ambitions du fils de teneur Louis Pasteur.)

Pour le reste, avec l'intelligence et la culture qui permet à celle-ci de donner son plein rendement, avec les facultés de gouvernement qu'exige le poste, ce qu'il faut, c'est un homme qui connaisse les procédés actuels de fabrication, en constante évolution, et les nécessités locales. Il ne nous paraît point que cela commande nécessairement l'appel à l'étranger.

"Régime intolérable"

Régime intolérable, c'est le terme dont M. Eugène L'Heureux, dans le *Progrès du Saguenay*, qualifie le régime qui existe à Québec depuis si longtemps et en vertu duquel le gouvernement réserve à ses favoris les travaux d'imprimerie dont il dispose; c'est ce que pensaient aussi — quand ils étaient dans l'opposition — les détenteurs actuels du pouvoir ou leurs maîtres. Le temps n'a fait qu'aggraver la situation.

M. L'Heureux exprime l'espoir que la question sera débattue à fond. Elle le mérite.

Il faut savoir, non seulement pourquoi le gouvernement viole dans l'octroi de ses travaux d'imprimerie le principe de la libre concurrence, mais pourquoi aussi il accorde à tel journal — le *Bulletin de la Ferme*, pour être précis — un octroi direct et ce que sont ces articles "de la Province", dont la publication dans le *Herald* coûtait à la province \$100 l'unité.

Par la même occasion, on devrait être fixé aussi sur le caractère de la publicité (annonces, articles sur la colonisation) qui a valu à la *Presse* pour "les douze mois ou 1er octobre 1922" la somme de \$10,400.

Propos d'Ottawa

M. King baptise M. Meighen

Il le surnomme le croque-mort en chef du pays — Le premier ministre se propose un haut objectif: toute l'union de l'est et l'ouest, c'est-à-dire l'union de tout le pays — Promesse d'allègement de la feuille de l'impôt — Deux mille fonctionnaires à pied et ce n'est pas fini — M. Meighen fait de la situation un exposé flasque

Ottawa, le 4. — Une déception. On s'attendait à un débat plus violent, qui s'élèverait plus haut, à des attaques personnelles, à des considérations tarifaires générales, à une atmosphère plus excitante, à des ripostes et à des réponses cinglantes. Et le parlement et les auditeurs n'ont entendu que des expositions de faits bien connus, de petites conclusions exsufflées sur des chiffres solides et immenses, un ragoût de petites guerillas électoraux. Des statistiques, des statistiques, peu de commentaires sur la situation politique présente, peu d'idées générales, un peu de sarcasme, enfin un commencement de débat mal amorcé et déjà hors d'haléine.

Le chef de l'opposition pour sa part n'était pas très bien. Une voix enrouée qui rendait le débit plus difficile. Mais le rhume n'est pas une raison suffisante pour expliquer les digressions où il s'est laissé entraîner et son exposition lâche et molle des faits qu'il présentait. M. King a eu raison de s'amuser un peu à ses dépens. Après avoir été si violent dans ses derniers discours publics, M. Meighen a eu aujourd'hui une attitude peu belliqueuse et presque pacifique, si on enlève son discours les attaques qu'il contient contre M. Macdonald, ministre de la défense.

LE DISCOURS DE M. MEIGHEN

Dès le début, il s'est attaché à détruire le principal argument que les libéraux apportent en leur faveur aujourd'hui: la reprise du commerce et des affaires manifestée par les statistiques. Nos exportations ont augmenté, nous le savons, mais y a-t-il dans ce fait de quoi s'enorgueillir? Notre commerce de bois brut, par exemple, s'est développé avec une vitesse vertigineuse, mais c'est aux dépens de notre avenir et des industries canadiennes qui manquent de matières premières dans quelques années. Nous avons exporté plus de grains, mais ce grain avait beaucoup moins de valeur que l'an passé. Nous avons envoyé aux Etats-Unis plus de produits agricoles, mais pour une si de produits que nous leur avons envoyés, ils en ont introduit chez nous pour \$150. Notre production minière a augmenté, mais le gouvernement fédéral n'en est pas responsable. Et cette production s'en est allée aux Etats-Unis à l'état brut pour nourrir les industries étrangères, comme notre bois, et nous revenir à l'état manufacturé. Nous aurions pu transformer ces matières chez nous en adoptant les mesures appropriées et réaliser ainsi d'immenses bénéfices.

Les importations ont aussi augmenté. L'Angleterre nous a envoyée des produits textiles pour \$40,000,000, mais nous aurions pu nous en passer, nous aurions pu empêcher nos gens d'aller s'établir aux Etats-Unis. En augmentant les droits sur l'importation du charbon, comme M. Macdonald l'avait promis à ses électeurs, les Canadiens auraient consommé plus de charbon indigène. C'est le contraire qui s'est produit. En augmentant aussi les droits sur les instruments agricoles, nous aurions donné du travail à des milliers de Canadiens; mais nous les avons diminués et c'est \$11,000,000 d'argent canadien qui a pris le chemin des Etats-Unis pour nourrir des machines américaines, contre \$7,000,000 l'an passé. En un mot, nos importations ont colossalement augmenté et comme résultat nous voyons des milliers de nos artisans s'en aller aux Etats-Unis parce que les manufacturiers étrangers ruinent les industriels canadiens.

Notre population agricole, en perdant des marchés, ne se trouve pas en meilleure posture. Le prix du blé a diminué, nos exportations de viande ont baissé d'une manière alarmante et la situation n'est pas très consolante.

D'ailleurs, quelle est la politique tarifaire libérale? En 1919, les ministères promettent des réductions. Plusieurs libéraux, M. Fielding et quelques autres, disent publiquement qu'ils ne croient pas à ce programme. Ils commencent à le mettre en pratique, cependant, et les résultats sont graves. Une réduction de 2 1/2 pour cent sur les machines agricoles a pour résultat l'augmentation du prix de ces machines et l'augmentation énorme des importations. Les industries canadiennes ne peuvent plus continuer à subsister et voilà nos gens qui partent pour les Etats-Unis. Le gouvernement les chasse, par sa politique tarifaire, et attire les étrangers pour les remplacer. Mais après plus de Canadiens qu'il arrive d'étrangers, l'exode augmente depuis que les libéraux sont au pouvoir. La situation est alarmante. Et les ministères ne sont pas sincères.

Et ces affiches?

Quand verrons-nous à Montréal, quand on va à Québec, un puissant mouvement populaire pour demander qu'on nettoie nos rues des affiches et étalages inconvenants? Rappelons-nous bien que, si chaque pièce lui paraît suspecte, l'affiche se projette à la tête de l'enfant sans défense et s'impose, pour ainsi dire, au passant.

O. H.

res, ils veulent simplement gagner l'appui des progressistes, car demandez-leur, dit-il à ceux-ci, de diminuer les droits sur les chaussures et vous verrez ce que M. Lapointe dira.

D'ailleurs, le gouvernement a abouti à un fiasco avec ses lois importantes. Le statut créant une région des biés est resté inutile; la loi sur les monopoles n'a pas servi; la réglementation des taux de transport sur les Grands Lacs a mis le pays dans une impasse; le gouvernement a abandonné sa loi, les prix de transport ont été plus élevés et l'ouest a souffert comme d'habitude.

Et le présent programme est plus fait pour remédier aux conditions difficiles dans lesquelles se trouve le gouvernement que pour remédier aux conditions générales du pays. Celui-ci est resté en suspens. Les voyages des gens de l'ouest à Ottawa l'inquiètent. Les deux derniers à venir furent MM. Crevier et Dunning. Déjà le *Globe* publiait le ban des deux partis, on s'attendait au mariage. Et le premier ministre dit alors qu'il a voulu connaître seulement les vues de l'ouest. Mais M. Motherwell, M. Stewart, M. Robb, M. Bureau et M. Lapointe devaient connaître ces vues, puisqu'ils vivaient dans l'ouest ou y avaient fait de longs voyages. M. Forke était là aussi, chef d'un parti. M. King fait venir le lieutenant. Ces agissements détruisent la stabilité que le gouvernement promettrait, il y a un an.

Le chef de l'opposition attaque ainsi le discours du trône pour ce qu'il contient et devrait contenir. La réduction de taxe promise sera une réduction tarifaire sur les instruments agricoles. Le gouvernement s'est arrangé pour que tout le monde comprenne, tandis qu'il aurait dû attendre le discours du budget, comme c'est la coutume, avant d'annoncer une réduction spécifique du tarif. Mais il faut capter l'aide du parti progressiste et son vote dès le début de la session et le discours du trône est trop explicite sur certains points. Voilà qui va faire au pays un mal immense, qui ne nous attirera ni le crédit, ni la prospérité, qui augmentera nos faillites.

L'effet de cette politique s'est déjà fait sentir dans Kent et Halifax. Dans le comté de Cap-Breton où M. Kelly, un libéral, a été élu, les libéraux avaient bien pris soin de mousser la candidature d'un candidat ouvrier indépendant pour gêner des votes aux conservateurs. Mais dans les deux autres comtés, les libéraux ont été défaits malgré leurs promesses explicites. Et le chef de l'opposition termine son discours par toute cette histoire que l'on connaît bien: promesses d'éleveurs, de chemins de fer, d'école de pêcheries, etc.

LA REPONSE DE M. KING

M. King a été aussi long que M. Meighen, parlant pendant deux heures lui aussi, mais avec moins de feu et de force que d'habitude.

Il a eu cependant quelques réparties violentes à l'adresse de M. Meighen et bien placées. La principale déclaration de son discours est la suivante, que les conservateurs ont saluée de rires, mais qui a été applaudie par les libéraux et les progressistes et qui donne la clef de la situation actuelle. "Nous, comme gouvernement, n'avons rien fait de plus que de faire notre possible, sérieusement et à la lumière de nos connaissances, pour unir l'est et l'ouest du Canada. Nous ne pouvons le faire seuls, mais nous disons aux progressistes que s'ils sont prêts à nous donner l'appui dont nous avons besoin pour mettre à exécution cette politique que nous croyons dans l'intérêt général, nous serons capables d'accomplir notre devoir. En disant ceci, je ne dis pas plus que mes amis de l'ouest ont dit eux-mêmes c'est-à-dire qu'ils sont prêts à appuyer ce gouvernement et à l'appuyer aussi longtemps qu'il exécutera le programme pour lequel il a été élu." Et enfin il n'y aura pas de stabilité dans le pays à moins que l'est et l'ouest ne s'unissent et que le gouvernement n'adopte une politique suffisamment nationale et canadienne. Le discours du trône contient les éléments de cette politique.

Après avoir raillé un peu M. Meighen pour son discours trop doux après ses dernières oraisons publiques, et l'avoir nommé le "croque-mort en chef" du pays, M. King dit que les deux dernières élections de Kent et d'Halifax ne sont pas aussi importantes qu'on le dit. Le gouvernement a gagné beaucoup d'autres élections complémentaires, et dans le même temps, il peut affirmer que beaucoup d'autres gouvernements ont perdu plus de deux élections complémentaires sans pour cela se croire obligés d'aller devant le peuple. Le gouvernement unio-niste est précisément l'un de ceux-là. De plus, il peut attribuer sa défaite à sa loyauté envers M. Thornton. Celui-ci avait la promesse qu'on lui laisserait les mains libres, et il a fait ce qu'il a voulu pour le plus grand

Rédaction et administration

43, RUE SAINT-VINCENT
MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7-460

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5153

FAIS CE QUE DOIS!

La défense aérienne de la Grande-Bretagne

Sous la direction du colonel Edward Ashmore, les ministères de l'aviation et de la guerre préparent un plan important — La création de nuées artificielles

LONDRES, 4 (S. P. A.). — Un important plan pour la défense aérienne de la Grande-Bretagne est élaboré en ce moment par les ministères de l'aviation et de la guerre sous la direction du colonel Edward-B. Ashmore, l'officier qui dirigea la défense de Londres pendant la guerre. Cette nouvelle paraît dans le *Daily Chronicle*.

Le projet comporte une défensive dans le firmament au delà de 30,000 pieds au-dessus du sol.

FILETS DE BARRAGE

"Le colonel Ashmore", dit le journal, "va tracer de vastes zones aériennes et y établira des filets, des barrages et des mines de sorte que, du niveau terrestre à une altitude de plus de trois milles, aucun avion envahisseur ne pourra s'y tenir et évoluer, alors qu'au-dessus de cette zone défendue il y aura une zone où les obus éclateront et autres mesures défensives. De nouvelles escadrilles de flottes aériennes patrouilleront les airs à une hauteur jamais atteinte jusqu'à présent par les combattants de l'air."

RIDEAUX DE FUMÉE

Le journal laisse entendre qu'une section de ce projet de défense prévoit la formation d'immenses nuées artificielles pour embrouiller la route des avions ennemis. Il ajoute que le moyen de créer ces rideaux de fumée est plus perfectionné que durant la guerre.

bien du pays. Alors il a effectué, dans les provinces maritimes, divers changements qui ont indisposé les électeurs envers le gouvernement, et ont préparé les résultats de Kent et d'Halifax.

Il ne faut pas trop s'alarmer de ces résultats, comme il ne faut pas trop s'alarmer des exodes en masse. Les statistiques que l'on cite sont celles du gouvernement américain, et elles ne seraient pas justes parce que beaucoup de Canadiens reviennent, et qu'il y a un mouvement continu de population dont les statistiques ne tiennent pas compte.

Le gouvernement, pour sa part, cherche à augmenter la population canadienne. Mais il a rencontré certains obstacles sur sa voie. Ainsi le service d'immigration était désorganisé lorsqu'il est arrivé au pouvoir. Il a dû le réorganiser, et les derniers résultats sont tout à fait satisfaisants. Les étrangers nous arrivent en abondance et comme autrefois, à l'époque de Laurier, la prospérité nous reviendra lorsque les immigrants seront plus nombreux. Ceux-ci nous fourniront la somme d'artisans dont nous avons besoin, et en diminuant le tarif sur les instruments de production, le cabinet leur rend plus facile la tâche de développer notre pays.

Il ne faut pas trop demander au gouvernement sur la question de la réduction de la dette et des dépenses. Il ne reste plus aujourd'hui que \$126,000,000 de dépenses qui restent sous le contrôle du gouvernement. Les autres dépenses sont inévitables, elles sont incontrôlables parce qu'elles résultent de l'intérêt sur notre dette, des pensions, des déficits ferroviaires, etc., sur lesquelles il n'a aucune prise. Et \$126,000,000 est une somme joliment petite pour effectuer des économies considérables et balancer le budget.

D'ailleurs notre dette est une conséquence directe de la mauvaise politique des conservateurs qui n'ont pas payé un seul sou du capital que la guerre nous a coûté, mais se sont contentés d'acquiescer les intérêts à leurs échéances, sans prendre les mesures financières requises pour solder immédiatement une partie du coût de la guerre. M. King expose longuement ce point, répond à M. White qui a déjà attaqué cette déclaration et cite à cet effet chiffres et statistiques pendant une demi-heure.

Ce que le pays veut à l'heure actuelle, dit-il ensuite, c'est une réduction des dépenses et une réduction des taxes. Celle-ci sera plus considérable qu'on ne s'y attend, comme on le verra plus tard. Quant à la première, elle est plus difficile. Le gouvernement a tenté de réduire le nombre des fonctionnaires. Ce n'était pas facile. La Commission du service civil était là avec ses immenses pouvoirs. Il y avait du chômage dans le pays. Dans certains départements l'augmentation était nécessaire à cause des nouvelles lois, des nouvelles taxes, etc. Malgré tout, la diminution en deux ans a été de 2,000 fonctionnaires avec une économie pour le pays de trois millions de dollars. Le gouvernement s'est décidé à faire plus encore, et le peuple pourra apprécier le résultat dans quelques mois.

Dans la dernière partie de son discours, le premier ministre a répondu au *Whisper of Death* d'une manière tout à fait détaillée et complète. Les statistiques des importations et des exportations, statistiques du transport, de l'immigration, des récoltes canadiennes, du chômage, amélioration du cours du change, etc., qui, toutes, révèlent une amélioration dans notre état matériel et financier.

Il a terminé en répétant que le gouvernement ne voulait pas faire appel à l'Est seulement, ni à l'Ouest seulement, mais au pays tout entier en mettant de côté le sectionnalisme qui prévaut malheureusement partout aujourd'hui.

M. Forke a ensuite ajourné le débat à demain.

M. Keiry avait au début proposé l'adoption de l'adresse. C'est un grand individu qui lisait sourdement, d'une voix inintelligible pour toute la Chambre, de grandes feuilles qu'il tenait au bout de son bras, M. Lapierre, pour sa part, a laissé

ses feuillets sur son bureau pour lire. Il s'est opposé au creusement du St-Laurent et a déclaré préférer le canal de la baie Georgienne.

Au commencement de la séance, le gouvernement a donné un magnifique exemple qu'il faudrait suivre. Chaque ministre, à la suite du premier ministre, s'est levé, et ils ont tous commencé à déposer leurs rapports. Même le gros rapport de l'auditeur général était en trois volumes épais et massifs. La table du greffier en débordait et en craquait sous le faix.

M. Cardin a pris son siège aujourd'hui, présenté par M. King et M. Bureau.

Léo-Paul DESROSIERS.

Session de Québec

Vase d'une importance capitale

Il faut une séance de la Chambre pour remercier adéquatement la France d'avoir orné le salon de M. Taschereau d'un Sèvres — Si le procédé se développe, craignons les longues sessions — M. Fougère nous reste.

(Par Louis ROBILARD)
Québec, 3. — Après-midi mi-académique, mi-administratif et mi-législatif aujourd'hui à la Chambre. M. David propose la motion de remercier à la France pour son vase... de Sèvres. L'atmosphère ne paraît pas favorable aux déploiements oratoires. La Chambre manque d'électricité. Le petit nombre des députés présents ou peut-être une indisposition semblant paralyser le secrétaire provincial. MM. Savé et Smart se joignent au secrétaire provincial dans ses remerciements à la France.

L'équilibre de la Chambre est presque parfait cet après-midi. On compte 14 oppositionnistes et 15 ministériels. La présence de presque toute la gauche, le lundi après-midi où les rangs sont d'ordinaire plus que clairsemés, nous a surpris et intrigué. Un vote pris dans ces conditions aurait été intéressant. Mais l'après-midi a été désespérément monotone.

Le gouvernement promène les députés d'un bout à l'autre du feuillet en arrêtant surtout sur la partie des questions. Les ministres répondent à plus de vingt interpellations, toutes intéressantes.

LA PRISON DE SAINT-SCHOLASTIQUE

M. Sauvé demande copie de la correspondance entre le gouvernement et toute personne relativement à l'établissement d'écoles industrielles dans le district de Terrebonne.

Le chef de l'opposition remarque que le gouvernement a transporté le siège judiciaire du comté de Terrebonne de Saint-Scholastique à Saint-Jérôme et que la prison de Saint-Scholastique est, de ce fait, vide, après avoir été la prison d'actuelle. Cet édifice pourrait servir à l'établissement d'une école industrielle ou agricole parce qu'il est très bien situé pour répondre aux besoins de la localité. M. Sauvé ajoute qu'on a fait des demandes au gouvernement à cette fin.

M. David répond que le gouvernement s'efforce d'accorder des octrois pour la création de cours industriels ou agricoles à Saint-Scholastique, si on en fait la demande.

MERCI A LA FRANCE

Le secrétaire provincial fait ensuite la motion suivante:

Que cette Chambre, appréciant hautement les nombreux témoignages d'amitié que la France a donnés récemment à la province de Québec, en exprime publiquement sa vive gratitude au gouvernement de la République française et le remercie tout particulièrement d'avoir

(Suite à la deuxième page.)

LA SESSION DE QUEBEC

(Suite de la première page)

voir par l'entremise de son représentant officiel au Canada, M. Paul-Emile Naggiar, offert un vase de la manufacture nationale de Sèvres au premier ministre de la province de Québec.

M. David rappelle au début la venue de la Capricieuse en 1854. C'était le premier retour de la France au Canada depuis 1760. L'orateur se demande si les Canadiens français n'ont pas mauvaise grâce de reprocher à la France son abandon d'un siècle quand un million et demi de nos émigrés aux Etats-Unis ne reçoivent que très peu d'attention de notre part.

Le secrétaire provincial répond à ceux qui taxent les Français de critiques malveillantes à notre endroit que nous avons, nous aussi, hérité de cet esprit de critique.

Revenant à la visite de la Capricieuse, il note que certains rivaux du Saint-Laurent accourent pour voir passer la goélette française, et se scandalisent de voir à son bord le drapeau de la révolution française.

M. David dit que nous avons retardé longtemps de rendre à la France la visite de la Capricieuse. Les premiers pèlerins canadiens français en France ont été nos médecins et la tradition s'en est conservée depuis. Ils ont été les grands propagandistes des amitiés franco-canadiennes.

Au lendemain du désastre de l'Université de Montréal le gouvernement français a souscrit 12,000 francs pour la reconstruction. Depuis, il distribue annuellement des livres à différentes institutions canadiennes.

La France a offert des vases de Sèvres à M. Taschereau et à l'Ecole des Hautes études. Ce dernier cadeau avait, pour but de reconnaître la part prise par l'Ecole au succès de l'exposition commerciale du train franco-canadien en décembre 1921.

La mission d'art France-Amérique composée de MM. Jaray et Houricq, venue à Montréal à la fin de 1922, s'est terminée par l'ouverture à Montréal d'un musée d'art français.

De plus on a donné un congé indéfini à M. Emile Fougat pour lui permettre de diriger l'enseignement des Beaux-Arts dans la

province de Québec. La France était représentée au congrès de médecine vétérinaire en 1921 et en 1923 et au congrès des médecins de langue française en 1922 et au congrès du Barreau en 1922.

Il faut signaler aussi la visite, en décembre 1921, du maréchal Foch, l'affiliation de l'Institut de radium de Montréal à celui de Paris et la reconnaissance des équivalences universitaires.

M. David termine en signalant le don du vase de Sèvres et ajoute que M. P.-E. Naggiar a été un consul exemplaire.

M. SAUVE

Je n'hésite nullement, dit le chef de l'opposition, à me joindre au secrétaire provincial pour dire à la France nos sentiments de vif intérêt pour ses œuvres de gloire et surtout pour ses témoignages de reconnaissance et d'amitié. C'est pour nous toujours un plaisir très vif que d'apprendre, de constater que la France ne nous a pas abandonnés, qu'elle ne nous a pas complètement oubliés.

La France d'aujourd'hui paraît mieux nous connaître. Mieux peut-être que celle de nos ancêtres apprécie-t-elle notre pays et l'œuvre de ses pionniers, de ses apôtres, de ses martyrs, de ses héros. Elle admire nos richesses naturelles et même nos neiges.

Elle pratique notre devise et elle honore la Nouvelle-France en offrant au premier ministre de notre province une œuvre d'art, parcelle de son génie. Nous l'en remercions cordialement en même temps que nous félicitons le chef du gouvernement d'avoir reçu sous son régime un aussi précieux témoignage.

M. Smart, de Westmont, en sa qualité d'officier en France durant la guerre, s'associe aux remerciements de MM. David et Sauvé et rappelle la destruction des villes françaises par les obus allemands et leur hommage au sens patriotique et à la ténacité des paysans français.

Le secrétaire provincial propose que les remerciements de la Chambre soient adressés au consul de France avec prière de les transmettre au gouvernement de la république française.

SUR LES FRONTIÈRES

M. Taschereau explique sa loi destinée à réprimer les désordres sur la frontière de la province de Québec.

Le premier ministre dit que certaines maisons sont construites à

cheval sur la frontière canado-américaine dans lesquelles on fait le commerce des liqueurs et des drogues et où se pratique la prostitution. Le gouvernement désire, sur plainte, faire fermer ces établissements et même au besoin de les faire démolir.

Après quelques objections et quelques questions de M. Jules Langlais le bill est adopté.

Le fameux amendement portant le numéro 24 au code du notariat est remis à une autre séance sur demande du chef de l'opposition parce que M. Patenaude désire faire un débat sur cette clause.

MM. Sauvé et Taschereau se consultent pendant une minute, de chaque côté de la table du greffier, observant les distances, puis la Chambre s'ajourne à demain après-midi car les courriers font défaut ce soir à la table de MM. Perrault et Nicol.

Louis ROBILLARD

LE COMITÉ FAIT DES PROMOTIONS

A LA BRIGADE DES INCENDIES DEUX CHEFS DE DISTRICTS DEVIENNENT CHEFS-ADJOINTS

Le comité exécutif a réorganisé l'état-major du service des pompiers à l'assemblée de ce matin. Les chefs de district Oscar Marin et C. Carson ont été nommés chefs-adjoints. Les capitaines J. Reddy, W. Sarazin et W. Pelletier, deviennent chefs de district. L'ancien chef de district Raoul Gauthier, mis à sa retraite, est de nouveau appelé à remplir le même poste qu'il occupait.

En plus, le comité exécutif a engagé cinquante nouveaux pompiers dans la brigade.

Le comité exécutif a adopté un cours de la matinée, par la compagnie de téléphone Bell, au sujet de l'installation d'un nouveau système d'alarme par la police. 240 stations de téléphone seront reliées aux différents postes de police de la métropole. Le coût du projet annuel est fixé à \$40,000. La compagnie installera les appareils à ses frais et verra aussi à son entretien. Cette amélioration promet de rendre beaucoup plus efficace le service de police. Les agents se tiendront plus souvent en communication avec leurs chefs.

Importante amélioration à la gare Windsor

Les autorités du Pacifique-Canadien viennent de décider d'apporter à la gare Windsor, une importante amélioration dont depuis longtemps déjà le besoin se faisait sentir. Les bureaux qui servent à la vente des billets dans la vaste salle des "pas perdus" étant devenus insuffisants à cause du volume considérable des affaires courantes, on a résolu de les démolir pour les remplacer par une installation beaucoup plus moderne, qui sera placée non au même endroit, mais à l'intérieur de la grande salle d'attente générale, près des fenêtres qui s'ouvrent sur la rue Windsor.

Un long comptoir de marbre, dans le genre de ceux que l'on voit dans les banques, protégé par un grillage métallique, servira aux vendeurs, qui y trouveront plus d'espace et plus d'aise. Afin de faciliter l'accès de ces bureaux, de la salle des "pas perdus", on percera un passage voûté à travers l'édifice muraille à laquelle sont adossés les bureaux actuels, ce qui avec les portes qui existent déjà, devra être amplement suffisant. Un nouveau bureau de renseignements sera aussi installé à l'intérieur de la grande salle d'attente.

Ces améliorations seront sûrement bien vues, non seulement du personnel, mais encore du public. Elles contribueront à mettre la gare Windsor sur un pied d'égalité avec les plus grandes gares du continent.

La radiotéléphonie sur le réseau national

Le Chemin de fer national du Canada, qui a été la première compagnie de transport à adopter la radiotéléphonie de façon permanente sur ses trains de voyageurs, vient de faire installer un appareil de réception sur l'International Limited, son convoi rapide entre Montréal et Chicago. L'installation comprend un haut-parleur et huit paires de téléphones. Ces derniers offrent l'avantage de permettre aux voyageurs d'entendre les concerts et les nouvelles sans préjudice pour ceux qui n'aimeraient pas à être dérangés dans leur lecture par le haut-parleur.

Cette installation sera désormais en vigueur sur tous les trains transcontinentaux du Chemin de fer national du Canada.

En plus des concerts qui seront émis en route par ces appareils de réception sur les trains, le nouveau poste de transmission du Chemin de fer national du Canada à Ottawa, le poste CKCH transmettra durant le jour aux voyageurs les rapports de la bourse, les nouvelles importantes et autres messages d'intérêt général.

Où Jacques-Cartier aborda-t-il en 1535 ?

Les diverses théories qui concernent l'endroit où Jacques-Cartier aurait abordé à Montréal, en 1535, seront discutées à une réunion spéciale de la Société des Antiquaires et des Numismates de Montréal, au Château de Ramezay, vendredi le 7 courant, à 8 h. 15. M. W.-H. Atherton lira un travail.

Le public et les membres sont cordialement invités.

Quel que soit le genre de travaux

— que vous désirez faire faire en bronze, cuivre ou fer martelé, vous ne sauriez mieux vous adresser qu'à nos spécialistes.

Les Ouvrages d'Art en Cuivre Ltée

347, SANGUINET TEL. EST 0143

LES CONFÉRENCES

PERIL DE GUERRE AUX BALKANS

UN NOUVEAU SARAJEVO PEUT SE PRODUIRE LE CANADA ET LES ETATS-UNIS DOIVENT SURVEILLER LES ÉVÉNEMENTS

M. C. Leonard Lesse a traité hier de la situation des Etats balkaniques, au dîner-causerie régulier du Canadian Club. M. Lesse a été long temps journaliste et a pu examiner la situation d'assez près. Elle ne deviendra pas tout à fait mesurée. Selon lui, un autre attentat de Sarajevo peut facilement se renouveler bientôt et Dieu sait quelles en seront les conséquences. Les peuples balkaniques sont rongés d'un nationalisme outré qui éloigne tout espoir de paix dans l'harmonie et la tolérance mutuelle.

Toutefois, fait-il remarquer, il ne convient pas plus de se scandaliser des attaques barbares qui arrivent dans les tribus des montagnes balkaniques que des attentats quotidiens de la pègre new-yorkaise et montréalaise, et que les querelles de races étalées aussi surprenantes aux Etats-Unis que là-bas. Aujourd'hui, comme en 1914, dit M. Lesse, si la guerre éclate dans les Balkans, personne ne peut prévoir ce qui adviendra.

C'est pourquoi, pour le Canada, il importe de surveiller de près les affaires des Balkans, cette partie d'un genre tout à fait unique dans le monde. Le Canada et les Etats-Unis ont été entraînés dans la suite des événements qui ont suivi l'attentat de Sarajevo, et il n'y a rien qui fasse présumer qu'advenant un autre événement semblable, ils ne seront pas de nouveau entraînés dans la tourmente. Il importe donc que ces deux pays suivent attentivement la face du monde se déroulant les événements là-bas.

La Turquie ne compte pas pour grand-chose maintenant, dans les affaires des Balkans. Mais puisqu'elle a repris pied en Europe, il faut toujours compter qu'advenant un nouveau conflit, elle tâchera d'y agrandir son territoire.

Mais le côté le plus tragique de ce nationalisme ouvrier et exaspéré, c'est que les nations balkaniques sont aussi rampantes qu'autrefois. L'esprit de coopération entre elles brille par son absence. Les grandes puissances occidentales ont le devoir de tâcher de les relever et de prendre la défense de leurs intérêts véritables et ne pas agir à leur égard comme firent, avant 1914, la Russie, l'Allemagne, l'Autriche.

Le sentiment de nationalisme exagéré qui anime des peuples balkaniques s'explique parfaitement du fait que ces peuples vivent remplis des gloires du passé, des temps héroïques de la Grèce, de Rome. Il faut se souvenir que chacun d'eux a régenté tour à tour toute la péninsule, jusqu'à la conquête turque.

Une causerie de Mme Ritchie-England

Le club libéral des femmes de Montréal, (section anglaise) a tenu sa réunion hier après-midi, au club de Réforme. L'assemblée était sous la présidence de M. H. Fortier.

Le causerie fut donnée par Mme Grace Ritchie-England, présidente de la section anglaise du club.

Mme Ritchie-England parla de ses impressions sur l'Ontario et de Toronto, où elle fut déléguée récemment pour assister au congrès de l'Ontario Liberal Women Association.

L'on trouve dans l'Ontario, dit-elle, 30 clubs libéraux de femmes, lesquels forment l'Association libérale des femmes de l'Ontario. Puis elle définit ce qu'est un club libéral de femmes. Ces clubs s'occupent de politique durant les élections, mais entre temps ils s'occupent de toutes sortes d'œuvres sociales et travaillent au relèvement de la jeunesse, qui est exposée à tant de périls aujourd'hui. Mme England déplore le grand nombre de magazines dont le pays est infesté de même que le grand nombre de livres immoraux. Ce qui est malheureux, c'est de voir ces magazines et ces livres dans les mains de jeunes gens quand ce ne sont pas des enfants. Ces publications sont prohibées par le gouvernement mais ceux qui les vendent ne les mettent pas à l'étalage, ils les passent en cachette à leurs habitués, lesquels à leur tour les prêtent à d'autres, qui sont ainsi contaminés.

Elle définit ensuite les attributions des femmes dans les clubs libéraux de l'Ontario. L'idée principale de ces clubs libéraux de femmes, dit Mme England, est d'organiser et d'éduquer ceux qui ont droit de vote ou qui devraient l'avoir. Le Toronto Women's Liberal Club possède d'un grand nombre de membres, dit-elle. Ces femmes s'occupent de problèmes sociaux, moraux, industriels et scolaires.

Puis Mme England rappelle l'origine du féminisme. Ce mouvement a commencé en Angleterre, dans la petite île "Island of Man" puis s'est répandu en Australie, en Norvège, en Finlande.

La guerre a été pour beaucoup dans les conquêtes féministes pour ne pas dire qu'elle a tout fait. La conférencière regrette le peu de prestige des doctrines féministes au Canada, comme si nous n'avions pas à nous en réjouir.

Chez Perrino

SERVICE, SATISFACTION: c'est bien cela qu'obtiennent les habitués du café Perrino, situé angle Notre-Dame et St-Gabriel.

SERVICE, SATISFACTION: il semble n'y avoir rien d'extraordinaire dans cette déclaration. Mais ne signifie-t-elle pas que pour les fins gourmets, elle tend à donner tout ce qu'il y a de mieux dans le choix et la préparation des aliments.

Chez Perrino, où le menu est toujours digne de votre appétit, c'est cette double caractéristique qui attire nos hommes de profession et d'affaires. Rencontrez-y vos amis.

La cuisine y est française et italienne, c'est dire que l'art culinaire atteint chez Perrino, le plus haut degré de perfection. (R.)

Traité d'amitié germano-turc

Constantinople, 3 — Un traité d'amitié entre l'Allemagne et la Turquie sera signé demain.

Les concerts

CONCERT A ST-SULPICE

Quatre artistes bien connus, souvent à l'honneur parce que prodigés, dans le bon sens du mot, de leurs talents respectifs, et fort prisés toujours — Mme Amalou-Jacquet, Mlle Fabiola Poirier, MM. H. Mauricet et Henri Prieur, — figureraient hier soir, au concert qui fut donné, à la salle Saint-Sulpice, sous le patronage très distingué de Mgr A.-V.J. Plette, recteur de l'Université de Montréal, et au bénéfice des œuvres de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste. Les chaleureux applaudissements d'ont chacun d'eux a été salué à maintes reprises étaient plus flatteurs que ne le seraient ici des félicitations de vaine rhétorique. Rendons-leur toutefois tout honneur, mais, pour un sentiment tout à fait désintéressé, ce fut de venir en aide à l'une de nos institutions la plus digne d'attention et d'intérêt, ils ont eu à cœur d'exécuter un programme digne d'eux-mêmes aussi bien que de la nombreuse assistance qui était allée les entendre.

A tout seigneur tout honneur. M. Maurice Jacquet, ceci dit sans vouloir rien enlever au mérite de ses camarades, qui portaient presque tout le poids du succès du concert, apparaissant tantôt dans le rôle de soliste au piano, tantôt dans celui, plus ingrat mais non moins difficile d'accompagnateur de la harpiste, Mme Amalou-Jacquet, dans son "Ouverture" du début, et des artistes lyriques, Mlle Fabiola Poirier et M. Henri Prieur, fut, comme toujours, l'artiste uniquement passionné de son art, qui jamais ne se laisse à la pure virtuosité mais seulement à la perfection dans l'interprétation.

Nombreuses et variées, comme on en pourra juger, étaient les œuvres au programme, savoir: par Mme Amalou-Jacquet, Concerto, G. Pleyel; Papillons Gris, H.-M. Jacquet; Berceuse, G. Fauré; Follets, A. Hasse; de Lin, Valse de la poupée, C. Debussy; Au matin, M. Tournier; par Mlle Fabiola Poirier, Green, C. Debussy; Berceuse, La Fille, G. Grovlez; L'Enfant prodige, C. Debussy; par M. Maurice Jacquet, Prélude en Mi bémol mineur, J.-S. Bach; 2ème Arabesque, C. Debussy; Love Song, J. Suk; Als Roumains, H.-M. Jacquet; Dérivée Bretonne; par M. Henri Prieur, Sonnet musical J. Massenet; Les Roses, Allin; Avril, Brun; Invocation à la nature, H. Berlioz; enfin Duo de Sigurd (4e acte), E. Reyser, par Mlle Poirier et M. Prieur. Nous passons les rappels sous silence à regret.

Au risque de scandaliser les snobs et les snobinettes en musique, qui sont légion, avouons que nous eussions aimé voir les classiques au moins aussi à l'honneur que les auteurs modernes. Or, on vient de constater que ce fut tout le contraire.

Emis par les autorités des postes

Dans nos entretiens sur la coopération, nous avons fortement appuyé sur la question d'adresse exacte, et avons demandé qu'en plus de l'adresse complète, les envoyeurs indiquassent leur propre nom et leur adresse sur les objets de correspondance.

De sérieux ennuis résultent souvent de l'emploi d'étiquettes d'adresse où le nom de l'envoyeur occupe une place tout aussi prédominante que celui du destinataire. Même en certains cas, c'est le nom du destinataire qui est placé le premier, et celui de l'envoyeur se trouve à la fin, s'inscrivant d'ordinaire sur le nom postérieur au destinataire. En dépit de tout le soin possible, un grand nombre d'objets portant de telles étiquettes sont retournés aux envoyeurs au lieu d'être envoyés aux destinataires.

L'endroit propice pour inscrire le nom et l'adresse de l'envoyeur c'est l'angle supérieur gauche, et l'inscription devrait pas être aussi prédominante que l'adresse même de l'objet. S'il y a le moindre risque de confusion entre les deux, le nom de l'envoyeur devrait être entouré d'un cercle ou, en tout cas, être précédé des mots: — "Envoi de..."

Quand vous commandez des étiquettes d'adresse, voyez à ce qu'elles soient conformes aux indications qui précèdent, afin que vos objets de correspondance soient traités comme il convient, et comme vous et nous-mêmes désirons qu'ils le soient.

VOL DE \$1,000

Les voleurs sont entrés hier soir chez M. Raoul Paquet, 121, rue Christophe-Colomb, et ont volé des fourrures et des vêtements estimés à mille dollars.

VOICI CE QUE LES GENS DISENT DE TANLAC

"Sans Tanlac, je serais encore une femme malade et découragée, car aucune autre chose semblait me faire du bien", dit Mme Edward Gibbs.

Tanlac n'aurait jamais atteint le succès immense qu'il a eu, en dépit de toute la publicité du monde et de tous les efforts des vendeurs combinés, si ce tonique reconstituant n'avait possédé de sa valeur au plus haut degré. Il s'en est vendu plus de 40 millions de bouteilles et aujourd'hui, la demande en est plus considérable que jamais.

Le fait que Tanlac possède de la valeur et a soulagé des centaines de mille personnes, est prouvé par le nombre considérable de témoignages de la part de gens de tous les Etats de l'Union et de toutes les provinces du Canada reçus par la Compagnie. Il y a plus de 100,000 de ces déclarations dans les registres de la compagnie, et tous constituent une louange sincère à l'égard de Tanlac et de ce qu'il a accompli.

Voici quelques extraits des 100,000 déclarations de nos classe-papiers.

Mme Edward Gibbs, Lancaster, Pa. — "L'indigestion m'a privée, durant deux ans, de tous les plaisirs de la vie. Sans Tanlac, je serais encore une femme malade, découragée, car aucune autre chose semblait me faire du bien."

Mme Mary-A. Benson, Seattle, Wash. — "A la suite d'une opération, mon estomac et mes nerfs semblaient affaiblis, et je devais presque être inerte. J'ai essayé Tanlac en dernier ressort, j'ai commencé à devenir mieux dès la première dose."

Prenez les pilules végétales Tanlac.

Une enquête sur l'explosion de Nixon

Nixon, N.-J., 4. (S.P.A.) — Une enquête s'est ouverte hier, sur les causes de l'explosion et de l'incendie survenus ici samedi. Le sous-procureur John-H. Toolan, du comté de Middlesex, dirige l'enquête. On sait que l'explosion et le feu qui se déclara après ont fait périr dix-huit personnes et détruit ou endommagé 40 bâtiments. Il y a encore quinze blessés à l'hôpital et deux disparus.

Hier, environ 20,000 curieux se sont approchés des ruines. La chaleur émanant des débris en cendres et la crainte de nouvelles explosions ont empêché d'entreprendre le débâtement. Des matières explosives et des tas d'acides inflammables menacent les hommes qui osent fouiller les débris. Les poutres à demi-consumées et les tuiles sont encore brûlantes.

Pendant la nuit, les pompiers des villes environnantes se tiennent au pied du monceau de ruines fumantes et des projecteurs éclairaient la scène du désastre. Des médecins, des infirmières et des ambulances se tenaient prêts à répondre au premier appel. On ne procédera pas à la recherche d'autres victimes avant que le brasier ne se soit complètement éteint, c'est-à-dire pas avant demain ou après-demain. Les sauveteurs croient que sous les débris il peut y avoir des acides qui le contact avec l'eau ou la pression pourraient faire exploser.

La semaine du jardin

Washington, 4. (S.P.A.) — La "semaine nationale du jardin", la deuxième du genre, aura lieu du 20 au 26 avril. Ainsi en a décidé la fédération générale des cercles féminins. Dans la chaire et sur l'écran, on encourage cette campagne. L'idée a l'appui du président Coolidge et de M. Hoover, ministre du commerce.

Les autorités civiles sont priées de coopérer au succès de la semaine. L'an dernier, d'après les rapports adressés à la fédération, les jardins de la ville de New-York ont produit pour \$33,000 de vivres. Il faut dire que c'est à la ville américaine où le jardinage soit le plus difficile.

Funérailles d'un ancien fonctionnaire

Saint-Hyacinthe, 3. (D.N.C.) — Lundi, à la cathédrale de cette ville, ont eu lieu les funérailles de M. Henri Lamoureux, ancien fonctionnaire du gouvernement fédéral, décédé ici jeudi dernier à l'âge de 85 ans. Le défunt a été employé pendant 25 ans au bureau de l'accès de cette ville; il était à sa retraite depuis quelques an-

nées, j'ai engraisé de 29 lbs., et aujourd'hui, je suis en parfaite santé." — O.E. Moore, Kansas City, Mo. — "Mon estomac était constamment souffrant, la nourriture ne semblait me faire aucun bien, je gonflais par les gaz, j'avais perdu ma force, et ne pouvais dormir ni reposer, j'étais constamment abattu. Tanlac a fait disparaître mes maux et m'a donné une santé excellente."

Thomas Lucas, Peterboro, Ontario. — "Bien monsieur, vous avez acheté Tanlac à la meilleure place, car il m'a fait la santé et ma force, au point que je n'ai plus aucun mal à subir."

M. et Mme Joseph-E. Keake, Détroit, Mich. — "Pendant plus d'un an, nos trois enfants, âgés de 2, 4 et 6 ans avaient une apparence si souffreteuse et inerte, que nous en étions inquiets. Leurs estomacs étaient en désordre, ils n'avaient presque pas d'appétit, leurs joues étaient pâles, ils étaient agités la nuit, et le jour, ils paraissaient épuisés, ne prenant aucun intérêt au jeu ou autre chose. Ils ont commencé à devenir mieux à la première dose de Tanlac, et aujourd'hui ils n'ont pas à Détroit d'enfants en meilleure santé."

Tanlac se vend chez tous les bons pharmaciens. N'acceptez pas de succédané. Il s'en est vendu plus de 40 millions de bouteilles.

Prenez les pilules végétales Tanlac.

Chez Perrino Café

36, RUE NOTRE-DAME EST

Téléphone: MONT 5594, 5523, 5560

Dîner des Hommes 40cts.

Déjeuner, Mercredi 5 MARS 1924

SOUPES

Pois — Légumes — Consommé

Vermicelle — Soupe aux Huitres

POISSONS

Saumon Gaspé bouilli, sauce crème

Doré Meunier — Haddock Napolitain

— Pâté aux Huitres

ENTRÉES

Bœuf sauté aux champignons

Saucisse de Porc aux oignons

Fèves au lard — Ours frites (2) 10c. ex.

ROTI

Roti de Veau au Jus

Roti de Bœuf à l'Anglaise

LEGUMES

Patates bouillies

Choux-fleurs à la Crème

Ble d'Inde — Frites (10 cts extra)

DESSERT

Tartes assorties — Pudding au Riz

Tartes Citron — Pâtisseries françaises

Crème à la glace — Fromages de

Café Moka Spécial

Cabinets particuliers, Musique

nées. Il laisse son épouse, née Lucie Hudon.

Pour les écoles de l'Ontario

St-Hyacinthe, 3. (D.N.C.) — La souscription de l'A.C.J.C., en faveur des écoles françaises et libérales de l'Ontario, atteint le montant de \$1,923.00 dans le diocèse de St-Hyacinthe. Des souscriptions intéressantes arrivent chaque jour.

Dirigeable assuré

Mayence, Allemagne, 4. (S.P.A.) — Le dirigeable "Z. R. 3", actuellement en voie de construction aux usines de Friedrichshafen, pour la marine des Etats-Unis et qui doit franchir l'Atlantique une fois terminée, vient d'être assuré pour un montant de 600,000 livres sterling.

"La famille Benoît"

Les élèves du collège Sainte-Marie, aidés de M. Hector Charland et d'autres comédiens, ont donné beaucoup de relief à la désopilante comédie de Victorien Sardou, "La famille Benoît", hier soir, à la salle académique du Gesù. Nul doute qu'ils répéteront, ce soir, le succès de la première soirée.

Un programme musical choisi a rempli les entractes; l'auditoire très nombreux a goûté l'exécution soignée qu'en ont donnée l'orchestre Sainte-Marie, le jeune violoniste Roger Giguère et le quatuor qui a rendu le Chêne et le Roseau.

BULLETIN DU SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Volumes reliés pleine toile ou cartonnés pour ce que coûtaient, avant la baisse du franc, de simples brochures — Une collection brochée à très bas prix — Livres canadiens

Collection Mame

d'Arvor, Gabrielle: Lucie

Rebreyend, D.: Les Français aux armées de la Bulgarie

Maindron, Maurice: Récits du temps passé: Hommes et choses du vieux temps

de Trueba, Antonio: Contes du pays basques

Stany, commandant: Le Passager

Mazé, Jules: Le carnet de campagne du Sergent Lefebvre: La terre sanglante; Les étapes héro

CALENDRIER

DEMAIN: Mercredi 5 mars 1924.
LES CENDRES.

Lever du soleil, 6 h. 35.
Coucher du soleil, 5 h. 57.
Lever de la lune, 6 h. 50.
Coucher de la lune, 6 h.
Lever du soleil, 6 h. 41.
Coucher du soleil, 5 h. 47.
Lever de la lune, 4 h. 07.
Coucher de la lune, 1 h. 31.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et le service de dépêches du monde entier

DEMAIN

NEIGE OU PLUIE
MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 36.
Même date, au dernier, 19.
Minimum aujourd'hui, 28.
Même date l'an dernier, 13.

BAROMETRE

8 heures a.m., 30.22; 11 heures a.m., 30.21.
1 heure p.m., 30.20.

Bulletin du service de librairie du Devoir

Personne ne refuse de gagner \$1.20 en ces temps de vie chère

C'est ce qui explique le vif succès de la collection "Foyer-roman".

Si la neige s'enlevait comme les Foyer-Roman que nous annonçons depuis hier, les rues seraient propres dès les premiers jours du carême et nous serions privés de l'un de nos sujets de mortification annuels.

La vente au comptoir marche admirablement. Et ce sont les acheteurs qui nous font observer de cette magnifique collection que nous n'avions pas observée. Ces volumes, suivant le terme français, sont rognés, c'est-à-dire que les pages en sont coupées à la machine. On peut donc les glisser dans sa poche, les lire en tramways sans avoir à s'embarrasser d'un coupe-papier. Ils se soustraient au défaut de la plupart des brochures françaises.

Voici les prix, sans frais postaux, sans frais d'assurance dans tous les cas:

25 séries	l'unité
10 pour	\$2.00
14 pour	\$2.60

C'est-à-dire qu'en prenant les 14 titres ou volumes de la collection on a pour \$2.60 sans frais de port et d'assurance ce qui coûterait, avec les frais de port et d'assurance, au tarif de l'unité, \$3.80.

N'est-ce pas là une chance magnifique et qui justifie ce que nous écrivions plus haut. Commandez cent fois quatorze titres et vous gagnez cent vingt dollars!

La Revue des Bonnes lectures écrit au sujet de cette collection qui s'appelle Foyer-Roman:

"Cette collection a sa place parmi les meilleures publications destinées à la famille."

Voici maintenant la liste des titres en vente:

14 TITRES EN VENTE

- 1—LA DAME DE LA PALLE-BLEUE—par Clément d'Othe
- 2—DEMI-SOEURS—par Salva du Béal
- 3—LA PLUS RICHE—Mary Floran
- 4—NON LICET—Berthe Neutlils
- 5—LA PETITE CLARY—Maria Donal
- 7—AMES FORTES—O. de Férenzy
- 9—PASCALETTA—B. de Puybusque
- 11—LE CHEMIN DE LONGUE ETUDE—F. O'Neill
- 12—QUI?—Pierre Gourdon
- 13—LE COFFRET BYZANTIN—Lionel de Movet
- 14—ENEZ HEUSSA—S. de Béal
- 15—LE FILS DE STENO MORELLI—E. Coz
- 16—L'ANCRE AU PORT—Jean Guy
- 17—LE COMTE RAMANES—A. Dreyer

N. B.—Nous avons laissé les numéros officiels de la série pour faciliter les commandes.

Si vous désirez La plus riche, Le coffret Byzantin et Le comte Ramanes, nous n'avez qu'à faire chèque payable au pair à Montréal, mandat ou bon postal pour le plein montant et à nous indiquer: "Veuillez m'adresser les nos 3, 13 et 17." C'est simple et rapide.

On trouvera en deuxième page du Devoir d'aujourd'hui la liste ordinaire de ce que nous avons pour quelque temps sur nos rayons. On aura profit à la consulter, elle s'est accrue depuis samedi d'un ou deux titres nouveaux dans chaque collection sauf Mame.

Il reste encore quelques Appels souverains d'Henry Ardel, à 75 sous au comptoir, par la poste 83 sous.

La collection Mame s'épuise vite. Les commandes nous viennent surtout des institutions d'enseignement. Notons, pour éviter toute erreur, que cette collection est la seule qui soit reliée pleine toile; la collection Familia est cartonnée et La Liseuse, brochée; de même que Foyer-Roman. Autre avis: on ne doit pas confondre Foyer-Roman avec la Petite collection ou Collection Mignonne qui ne comptait pas plus de 75 pages; la collection Foyer-Roman en compte de 175 à 200.

Dernier avis: pour commander, prendre le dernier journal en date. Certains titres disparaissent à un jour d'intervalle.

Adresser toutes les commandes avec plein montant par chèque (payable au pair à Montréal), mandat ou bon postal au

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"
43, rue Saint-Vincent, Montréal.

EN ROUTE POUR VANCOUVER

Trois des principaux chefs de la révolution se dirigent vers le Canada

Mexico, 4 (S.P.A.) — Trois des principaux chefs de la révolution du Mexique sont en route pour Vancouver, Colombie anglaise. Cette nouvelle est parvenue au département de l'intérieur qui l'a publiée ce matin. Les chefs en question sont Salvador Alvarado, le député Sepulveda, nommé par les rebelles, et le gouverneur du Guadalupe, et Domingo Ramirez Garrido.

Les rapports disent que le vapeur américain Corinto est arrivé à Mazatlan avec la nouvelle qu'il avait pris à son bord, vendredi dernier, 29 réfugiés révolutionnaires à Acapulco, port situé sur la côte du Pacifique dans l'Etat de Guerrero, et que l'équipage avait à ce port que Alvarado, Sepulveda et Ramirez Garrido avaient hébergé par sans-fil un navire suédois qui passait et avaient payé une forte somme pour être transportés avec leurs états-majors à Vancouver.

Enrique Estrada et Manuel Diez, les grands chefs de la campagne militaire des rebelles dans l'ouest du Mexique, ont dispersé leurs troupes et essaient avec une petite escorte de se rendre à Acapulco pour se réfugier en territoire étranger. C'est ce que rapportent des dépêches de Guadalajara relayant des informations reçues au quartier général fédéral.

Les messages de Guadalajara disent qu'Estrada dans son discours d'adieu à ses partisans, discours prononcé dans les montagnes de Cuernavaca, Etat de Colima, a admis que l'insurrection a échoué et a recommandé à ses soldats de rentrer dans leurs foyers et de ne pas se livrer au pillage ou au banditisme.

Le département de la guerre déclare que la résistance organisée des rebelles dans la région pétrolière du nord de Vera-Cruz a cessé. Un rapport officiel du général Luis Gutierrez, directeur de l'avance des troupes régulières au sud de Tampico, dit que tous les terminis des compagnies pétrolières ont été occupés par les forces fédérales, de Barra Galindo à Puerto Lobos et Tamiahua, où une colonne fédérale gère sur Cerro Azul. Le rapport ajoute qu'il ne reste plus de forts contingents de rebelles.

Il s'agit d'une indigence due au manque d'emploi et le gouvernement s'arrange pour trouver le plus d'ouvrage possible.

Le temps

Toronto, 4. — Température probable dans la région de Montréal: Vents du sud-est, nuageux et plus doux, neige ou pluie tard ce soir et demain.

De nouveaux adversaires

LE PROJET DE LA CANALISATION DU SAINT-LAURENT RECOIT UNE VIVE OPPOSITION DE LA PART DU CLUB OUVRIER DE MAISONNEUVE

Le club ouvrier de Maisonneuve a joint ses protestations à celles de nombreux corps publics, sociétés et associations de la métropole et corps publics de la métropole contre la canalisation du Saint-Laurent jusqu'aux Grands Lacs. Il recommande plutôt la construction du canal de la baie Georgienne.

La résolution que le club vient de remettre au conseil municipal se lit ainsi:

"Attendu qu'une compagnie doit s'adresser à la prochaine session du parlement fédéral, pour se faire incorporer sous le nom social de Confederation Canal and Power Company, au capital de \$500,000, dans le but de s'emparer de tous les pouvoirs d'eau qui existent dans les environs de Montréal, tant du côté sud que du côté nord du Saint-Laurent, avec droit de faire des canaux, des chemins et de rendre navigable le haut du Saint-Laurent pour les navires à fort tonnage, et développer les forces hydrauliques à l'usage de l'industrie;

"Attendu que l'accaparement par cette compagnie de la rivière des Prairies, du lac des Deux-Montagnes et de la rivière Ottawa jusqu'à la ville du même nom, servirait plutôt l'intérêt de nos voisins de l'autre côté de la ligne 45e, que l'intérêt du Canada; et que si cette compagnie obtenait un tel pouvoir, ce serait la mort du projet le plus national qui existe, celui du canal de la baie Georgienne, qui est pour ainsi dire, la voie naturelle pour l'exportation des grains de l'ouest en Europe, et;

"Attendu que la construction du Canal de la baie Georgienne peut se faire avec beaucoup moins de frais, tout au plus \$100,000,000, sans compter toutes les forces hydrauliques sur tout son parcours, qui pourraient être utilisées pour fournir la force motrice à l'industrie qui serait au bénéfice du peuple canadien, lequel paierait le coût de sa construction en peu d'années;

"Qu'il soit résolu que le club ouvrier de Maisonneuve s'oppose à ce que le gouvernement fédéral accorde de tels pouvoirs et privilèges parce qu'ils rendraient cette prétendue compagnie maîtresse de tous nos pouvoirs d'eau, tant du côté sud que du côté nord, ce qui serait contre l'intérêt général du pays;

"Qu'il soit résolu que le club demande au premier ministre de prendre les moyens, le plus tôt possible, de construire le canal de la baie Georgienne, qui est une œuvre des plus nationales et qui profiterait au pays; et que demandant soit fait à la députation de Montréal à Québec, de s'opposer à l'incorporation d'une telle compagnie, et qu'ils fassent des protestations publiques contre le projet."

Un triomphe de la civilisation

Paris, 4 (S.P.A.) — Le nouveau gaz asphyxiant inventé en Allemagne contient du monoxide de carbone, au dire du Dr Pierre-Louis Rehm, éminent chimiste français, qui exprime cette opinion dans le journal le "Matin".

Les chimistes allemands, dit-il, ont probablement réussi à obtenir des solutions de carbone métallique dont les particules microscopiques sont susceptibles de pénétrer les masques à gaz et de produire alors du monoxide de carbone.

Ce gaz est incolore et inodore et l'un des plus mortels que la science connaisse.

Vidangeurs en grève

Paris, 4 (S.P.A.) — Les vidangeurs de Paris sont en grève depuis ce matin. Ils veulent une augmentation de salaire. Les autorités municipales cherchent à improviser un service.

Les Parisiens sont aussi privés de leurs colis postaux qui sont livrés par des compagnies sous contrat. Les employés de la compagnie en charge du district de Paris refusent de travailler tant que leurs salaires n'auront pas été rehaussés.

Secours sismiques à Costa Rica

Washington, 4 (S.P.A.) — Un violent tremblement de terre a été enregistré de bonne heure ce matin par le sismographe de l'Université de Georgetown. L'abbé Torndorf, le directeur de l'observatoire, déclare que les secousses ont dû se produire à quelque 2,100 milles au sud de Washington. Les commotions ont commencé à se faire sentir à 5 heures 13 et atteignent leur maximum d'intensité entre 5 heures 23 et 5 heures 26. A sept heures, le sismographe vibrait encore.

Nos gardiens de phares

Ottawa, 4 (S. P. C.) — Les officiers des gardiens de phares, qui comptent environ 1,400 membres, sont venus faire leur voyage annuel dans la capitale. Ils vont présenter à M. P.-J. Cardon, ministre de la marine et des pêcheries, une demande de classification nouvelle, de révision des salaires et de pensions. La députation a à sa tête Thomas Wyatt, le président de l'organisation, qui est gardien de phare à la Pointe-au-Père. Elle fera aussi d'autres revendications.

LA CANDIDATURE DE M. DESROCHES

LE REPRESENTANT DU QUARTIER HOCHÉLAGA ACCEPTE LA CANDIDATURE — REVU DE L'ADMINISTRATION

M. Desroches, représentant du quartier Hochélagà et membre du comité exécutif, a accepté la candidature aux prochaines élections municipales d'avril, hier soir, au cours d'une nombreuse réunion de contribuables de son quartier à la salle de Pécote Baril, M. A.-A. Gibeau président.

Le nouveau candidat qui fera la lutte à M. Raoul Portugais, a fait une revue succincte de l'administration actuelle et le procès de l'ancien bureau des commissaires qui a grossi la dette de Montréal par millions. M. Desroches s'est félicité d'avoir accepté l'épave des débris du jour où il a pris les rênes du pouvoir avec ses collègues du comité en octobre 1921; il a déclaré que l'administration a connu depuis des surplus considérables, grâce à une politique de retranchements et d'économies.

Il salue bientôt l'ère heureuse où la ville entreprendra à même les revenus généraux les grands travaux de voirie et d'amélioration.

Plusieurs orateurs ont appuyé la candidature de M. Desroches, entre autres les docteurs J.-P. Martin, J. Bonnier, J.-H. Garneau, M. G. Martin, T. Tremblay et Joseph Métiévier.

DANS NOTRE-DAME-DE-GRACE

M. H.-B. Seybold, échevin du quartier Notre-Dame-de-Grace, a annoncé, hier soir, à une assemblée de ses électeurs qu'il avait l'intention de se retirer de l'arène municipale, à cause de ses occupations. M. B.-V. Gomery se retire également.

Deux candidats restent en présence, M. A.-D. Pelletier et Walter Watson.

Un projet de loi

Un projet de loi qui a été rapporté favorablement au sénat de l'Etat de New-York par le sénateur Reiburn propose d'amender l'article 36 de la loi pénale en y insérant un nouveau paragraphe qui obligera tous les bureaux de courtoisie et toutes les maisons d'obligations à fournir à leurs clients une déclaration écrite de toute hypothèque consentie sur les valeurs.

Cet avis doit être adressé par lettre recommandée dans un délai de quarante-huit heures après la transaction et donner clairement certains renseignements.

Les courtiers disent qu'il leur sera impossible de se conformer à cette exigence de la loi s'il n'augmente pas le taux de la commission principalement quand il s'agit de transactions minimes.

Traité qui ne plaira pas à tout le monde

Londres, 4 (S.P.A.) — Commentant le traité relatif aux boissons sucrées conclu entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne et dont le texte "vient d'être divulgué" dans le "Morning Post", l'opinion qu'en somme le document va être bien vu de gens sensés des deux pays qui y verront un effort pour faire disparaître une cause de tension.

Le traité suscitera cependant, selon les probabilités, un certain malaise en Grande-Bretagne et la clause disant que les vaisseaux seront sujets aux perquisitions pour contrebande de liquides alcooliques quand ils seront à moins d'une heure de navigation du rivage américain ne pourra manquer de provoquer d'acrimonieuses disputes.

Le journal se demande si les prohibitionnistes seront satisfaits du traité et il pense que ces braves gens peuvent rendre inutiles les labours des diplomates et des juristes, car il soutient que la prohibition n'est pas essentiellement une manifestation de la loi, mais "un déploiement de fantaisme."

Arrestations de suspects en Bulgarie

Sofia, Bulgarie, 4 (S.P.A.) — On annonce officiellement que les autorités ont arrêté deux cents personnes à Kustendil, Petrich et autres localités, sises près de la frontière, ainsi qu'à Sofia même. Les individus appréhendés étaient soupçonnés d'être des agents publics qui ils auraient pu susciter.

Le bruit court que des bandes armées ont le dessein de faire des incursions en territoire yougoslave et que le gouvernement a pris ces mesures de précaution, mais qu'il est par le désir de favoriser les relations amicales avec les pays voisins de la Bulgarie.

Dimanche dernier, une dépêche prédisait des agissements de la part des extrémistes pour le mois de mars. Le gouvernement semblait se préparer à toute éventualité. On apprenait officiellement que des réfugiés communistes et agraires qui s'étaient enfuis en Yougoslavie après l'insurrection du mois de septembre dernier songeaient à repasser en Bulgarie.

Une exposition à Vancouver

Vancouver, C.A., 4 (S.P.C.) — Le maire Owen va proposer cette semaine à une assemblée de citoyens de tenir à Vancouver en 1927 une grande exposition. Il remarque qu'aucune autre grande exposition n'est projetée dans le monde après celle qui doit avoir lieu l'été prochain à Wembley, Angleterre. Avec 10 ans de préparatifs, l'exposition de Vancouver serait donc remporter un gros succès.

UNE GRÈVE DE LA FAIM EN TURQUIE

IRRITÉES PAR LA DEPOSITION DU CALIFE, LES FEMMES DU HAREM S'ABSTIENNENT DE NOURRITURE PENDANT 4 JOURS

Londres, 4 (S.P.A.) — Une dépêche de Constantinople mande que le calife manifeste l'intention de partir pour l'Egypte avec deux de ses femmes et son fils, le prince Damad Eumer Faruk Effendi. La dépêche ajoute qu'il a commencé ses préparatifs de départ.

Le correspondant du "Daily Express" à Constantinople télégraphie que par dépit de la déposition du calife les femmes du harem ont résolu de ne pas prendre de nourriture pendant quatre jours.

LE DECRET D'EXPULSION S'APPLIQUE AUX FEMMES

Constantinople, 4 (S.P.A.) — L'adoption, à l'Assemblée nationale, hier, du bill déposant le calife et abolissant le califat a donné lieu à une vive discussion. Le président, Mustapha Kémal pacha, proposa d'exempter de l'expulsion les femmes de la famille du calife. Le projet fut finalement rejeté et le bill voté dans son intégralité. Le décret de Constantinople a reçu ordre d'exécution le décret d'expulsion d'ici dix jours.

L'Assemblée a subséquemment approuvé sans débat les projets de loi supprimant le commissariat des fondations pieuses et le commissariat de chef de l'état-major général.

On rapporte d'Ankara que plusieurs tribunaux indépendants à pouvoirs illimités vont être créés sans délai et que leur juridiction s'étendra jusqu'à Constantinople. Ils ne pourront cependant infliger la peine de mort.

LE PROCÈS DELOORME

La séance de cet avant-midi au procès Delorme a pris plutôt un caractère de discussion légale.

Après le témoignage d'un nommé Mayer qui a déclaré avoir loué son garage à Beauchamp dans l'année 1921-22, le détective Pigeon a été appelé et a identifié plusieurs objets trouvés dans les poches d'habit de Raoul. Fait remarquable, Raoul avait dans ses poches quatre ou cinq feuilles de papier de banque où il avait noté sous les noms de la majorité des grands théâtres, dont le Allen, le Princess, le Gayety et autres, les titres des films qui devaient être joués le soir des Rois.

En particulier, il avait noté que certaine pièce ou jouet Norma Talmadge était fort belle apparemment.

Le détective Pigeon a appris la nouvelle du meurtre à l'abbé Delorme, le lendemain. Le prévenu lui a dit que Raoul était un garçon exemplaire, tranquille. Dans le cours des entretiens fréquents qui ont suivi, le prévenu lui a déclaré que Raoul avait couché la veille de Noël, et était resté chez un ami, rue Warley.

Le témoin et l'abbé sont alors allés voir le chef Lepage et l'abbé a raconté que dans l'après-midi, il était sorti à trois heures et demie pour chanter le salut et était revenu. Il était ensuite ressorti à 4 heures et 45 minutes pour rentrer à six heures et un quart. A sept heures, il a reçu un téléphone de Raoul qui lui annonçait sa décision de ne pas rentrer au souper. A huit heures, il est sorti pour aller chez Papillon, chercher une montre et est rentré chercher sa canne qu'il avait oubliée. Lorsqu'il est revenu vers dix heures, il s'est aperçu que la maison était soudainement refroidie, et est allé à la cave où il lui a fallu vider la fournaise afin de la mettre en état de chauffer. La besogne lui a pris deux heures et demie ou trois heures. A tout événement, lorsqu'il est remonté, il était à peu près une heure. Dans le cours de la nuit, il a reçu quatre appels téléphoniques mystérieux où il n'entendait que des plaintes. Impatient il a demandé à l'échange qu'on ne l'ennuie plus.

Le lendemain, il s'est levé à l'heure régulière et est allé dire sa messe. Comme il avait bruni, la glace était vite, et il est tombé sur le poignet s'infligeant une légère foulure. Au retour chez lui, il s'est baigné avec de l'iodine.

Me Lucien Gendron a soulevé alors la question de savoir si les détectives qui ont fait la cause avaient le droit de rapporter les déclarations du prévenu.

Comme les déclarations de Pigeon ne revêtent pas un caractère incriminant, ils ne s'objectent qu'aux dires de Lajoie et des autres. Pigeon, Lajoie, Desroches, tour à tour interrogés ont déclaré qu'ils n'avaient eu de soupçon sérieux que le 14 janvier, lors de la découverte du pistolet chez Haines.

Le détective Lajoie a admis cependant que le 10, le lendemain du jour où on l'a chargé de la cause, il a déclaré au chef Lepage que selon lui, l'abbé Delorme avait fait le coup. Il dit cependant qu'il n'a eu de gros soupçons que le 14. Pigeon déclare que le 9 janvier il est allé avec ses camarades fouiller la maison de fond en comble, qu'ils ont examiné les murs et les tapisseries pour voir s'ils ne trouveraient pas des traces de balles et que des détectives avaient couché même dans la cave. Desroches dit aussi qu'il ne se rappelle pas que la provinciale leur ait fait part de soupçon avant le 14, malgré que l'audition des livres fut alors ordonnée. La défense prétend que les détectives devaient avoir un soupçon et qu'en conséquence, ils devaient mettre l'abbé en garde, qu'en l'examinant pas les murs et les tapisseries, les examinateurs, qu'on ne couche pas dans la cave de

LES SYNDICATS PROFESSIONNELS

M. Thériault présente un projet pour en permettre la formation d'après les recommandations faites par la Fédération des unions nationales, à son dernier congrès

Québec, 4 (D.N.C.) — M. Thériault, député de l'Islet, présentera prochainement à la Chambre un projet de loi qui a pour objet de permettre la formation de syndicats professionnels, projet de loi qui vient d'être distribué. Il est basé sur le projet que la Fédération des unions nationales catholiques avait adopté lors de son dernier congrès, à Québec.

En vertu de cette loi, vingt personnes ou plus exerçant la même profession, le même emploi, des métiers similaires, auront le droit, avec l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, de se former en syndicat professionnel. Les premiers directeurs d'un syndicat pourront être au nombre de pas moins de trois et pas plus de neuf.

Le mineur de 16 ans et la femme mariée, sauf opposition de son mari, peuvent faire partie d'un syndicat professionnel. Seuls, les sujets britanniques peuvent entrer dans le bureau de direction et nul syndicat ne peut se constituer à moins que les deux tiers de ses membres ne soient des sujets britanniques.

Les syndicats professionnels ont le droit de faire des conventions collectives de travail et tous les membres du syndicat, ainsi que les employeurs qui ont signé la convention seront liés par celle-ci.

Des syndicats professionnels au nombre de trois et plus peuvent être constitués en union ou fédération.

Telles sont les principales clauses de ce projet de loi que l'Assemblée législative étudiera bientôt.

LA COMMISSION DES LIQUEURS

Québec, 4 (D.N.C.) — L'enquête sur l'administration de la Commission des liqueurs s'est poursuivie ce matin devant le Comité des comptes publics, sous la présidence de M. Mercier.

M. Saunders, contrôleur financier de la Commission, est interrogé par M. Smart sur le dernier bilan tel qu'imprimé dans le rapport de 1922-23.

M. Patenaude veut savoir quel est le montant des amendes perçues au cours du dernier exercice; M. Saunders en donnera un état le plus tôt possible. Le député de Jacques-Cartier note que le témoin est venu devant le comité sans aucun dossier et avec sa seule mémoire.

LA COMMISSION DES LIQUEURS

M. Saunders répond à M. Duranleau qu'il ne peut fournir la liste des fournisseurs de la Commission non plus que les prix payés par celle-ci. Le témoin affirme qu'il n'a reçu cependant aucune instruction spéciale de ses supérieurs à ce sujet, mais qu'il a reçu l'ordre de ne répondre que sur ce qu'il connaît.

M. Saunders répond à M. Sayer qu'il ne peut dire quel est le pourcentage des profits de la Commission des liqueurs. Il répond qu'il ne sait pas d'une manière précise mais croit que c'est environ quarante pour cent.

M. Patenaude demande si le montant de douze millions payé par la Commission pour l'achat des liqueurs comprend les assurances maritimes, la douane, la taxe de vente, etc.

—Oui, répond M. Saunders.

Le témoin refuse de fournir à M. Duranleau les prix payés et le nom des fournisseurs; il répond qu'il donnera ces détails si on lui le permet.

M. Duranleau demande alors s'il ne serait pas mieux de faire venir tous les commissaires pour choisir les réponses du témoin.

LES RENVOIS DE FONCTIONNAIRES

Ottawa, Ont., 4. — (D.N.C.) — M. Forke va continuer le débat sur l'adresse cet après-midi et la Chambre ajournera probablement à six heures jusqu'à jeudi matin. Les conservateurs qui sont réunis en caucus ce matin de même que les libéraux, décideront probablement la forme de leur amendement à l'adresse.

Les renvois dans le Service civil se multiplient depuis quelques jours. Une couple de cent fonctionnaires ont reçu hier l'avis, que leur service serait suspendu.

SECOURS SISMQUES A COSTA-RICA

SAN-JOSE, Costa-Rica, 4 (S. P. A.) — Une série de secousses sismiques, les plus violentes ressenties ici depuis 25 ans, a commencé à se faire sentir à quatre heures ce matin, causant des dommages à la moitié des bâtiments de San-José et occasionnant quelques blessures aux citoyens.

Une partie de l'édifice de l'ambassade des Etats-Unis s'est effondrée, mais le ministre et sa famille sont sains et saufs. Il n'y a pas de moyens de communication avec les villes avoisinantes.

quelqu'un sans en soupçonner un peu le locataire. La question sera vidée cet après-midi.

Les causes civiles à St-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 4 (D.N.C.) — La session de la Cour supérieure à St-Hyacinthe, pour le mois de mars, s'est ouverte lundi sous la présidence de son honneur le juge A. Weir, de Montréal. Nombre de causes intéressantes sont inscrites.

Des salaires uniformes

Il y a quelques heures, M. J.-A. McGuire et d'autres représentants des manutentionnaires de fret et des entrepreneurs aux chemins de fer nationaux, rencontraient de hauts fonctionnaires du réseau, dont M. A.-E. Creeley, directeur du Bureau des Salaires. Les employés demandant qu'à l'échelle des salaires du feu Grand-Tronc et à celle des autres réseaux également absorbés, l'une et l'autre en vigueur présentement, on substitue une échelle uniforme.

A L'ECOLE DES HAUTES ETUDES

LE COMMERCE D'EXPORTATION

Résumé du cours donné le 23 février par M. Henry Laureys — Pourquoi et comment exporter — Les relations commerciales entre la France et le Canada

POURQUOI ET COMMENT EXPORTER?

1.—S'il est vrai que le Canada est le quatrième pays exportateur du monde, il est non moins vrai qu'une large part de ses exportations sont des produits agricoles et animaux, des bois et des produits miniers — (60% environ).
2.—Ce pourcentage démontre un grand progrès sur les chiffres d'il y a 10 ans. Il faut prononcer cette évolution. Une mentalité à créer — Etre optimiste — Tous les marchés nous sont accessibles si nous faisons les efforts voulus pour les conquérir.
3.—Nous devons surtout essayer de trouver des débouchés à nos produits fabriqués ou semi-ouvrés — Nos produits agricoles et autres ont leur clientèle. Pour les manufactures, au contraire, la concurrence étrangère sur tous les marchés est formidable.
4.—Le progrès économique normal du Canada requiert le développement de nos industries. — Car le peuplement de notre vaste pays ne peut s'effectuer que s'il y a du travail pour tous les bras. — D'où la nécessité de transformer sur place une plus grande part des produits bruts du Canada et exportation du surplus de la production de manufactures.
5.—Les résultats obtenus jusqu'à présent prouvent que le Canada peut fabriquer et exporter quantité de produits qui sont demandés à l'étranger, même dans des pays très industrialisés. (Angleterre).
6.—Mais pour cela il faut:
a) au Canada
a) Développer autant que possible nos ressources naturelles et les transformer ici — Eviter ou en tout cas diminuer l'exportation de produits bruts.
b) Fabriquer à aussi bon marché que possible, tout en sauvegardant la qualité des produits.
c) à l'étranger
a) Efforts nouveaux et plus méthodiques — Propagande continue et intelligente doit être faite au dehors en faveur des produits canadiens — Convaincre l'étranger qu'il peut trouver des produits aussi avantageux au Canada que chez nos voisins du sud, par exemple.
b) Améliorer nos méthodes de vente à l'étranger et offrir que les produits désirés — Pour cela étude des marchés.
7.—Dans son ensemble, la question se ramène à la recherche des

débouchés, mais cette recherche doit être faite minutieusement et scientifiquement. C'est le seul moyen pour nous de concurrencer les autres nations sur les marchés du monde.
Le commerce d'exportation est une science. Elle nécessite donc de l'étude. A toutes les connaissances requises et les qualités spéciales d'initiative et d'esprit d'entreprise qui font un bon exportateur, il faut ajouter une surveillance active et continue de la concurrence.
8.—Avant tout, il faut étudier les méthodes d'autres pays avec lesquels le Canada se trouve en concurrence. Certaines de ces méthodes ont fait leurs preuves; sans les copier servilement, on peut les adapter aux conditions spéciales du commerce dans notre pays et à notre mentalité. Comme au fond nous entrons tard dans le mouvement, nous profitons de l'expérience des autres. C'est un capital tout acquis.
9.—Autrefois le client se rendait au pays de production pour y faire ses achats, aujourd'hui il est littéralement envahi par les agents et représentants des firmes de toutes les nations qui cherchent à vendre au dehors. Que conclure si nous aussi nous voulons exporter?
10.—Les maisons d'exportation doivent se créer une organisation spéciale à cette fin: voyageurs, représentants, collections d'échantillons, publicité, etc. Il faut pouvoir se résoudre aux dépenses d'enquête sur place, d'envois de modèles, etc. Une économie mal placée fait rater bien des affaires.
11.—Les gouvernements et l'initiative privée doivent venir au secours de l'exportateur par l'organisation de services consulaires ou de commissaires du commerce, de musées commerciaux, de bibliothèques économiques, de salles de périodiques, de bureaux de renseignements commerciaux, etc., qui doivent guider l'exportateur dans ses efforts commerciaux au loin.
12.—Organisation commerciale: Si l'art de vendre à des règles définies pour le commerce intérieur, il en est davantage ainsi pour l'exportation. Il y a lutte, donc il faut stratégie.
13.—Etude des marchés: Il faut déterminer quels sont:
a) les marchés où l'on peut vendre; la connaissance de la géographie économique est indispensable à qui veut exporter intelligemment.
b) les chances de succès vis-à-vis des concurrents;
c) les conditions dans lesquelles les ventes s'y feront et si celles-ci

seront suffisamment rémunératrices.

14.—Comment se renseigner?
a) Sources officielles: Ministère du Commerce à Ottawa. Commissaires du Canada à l'étranger — Les consuls accrédités au Canada.
b) Sources privées: périodiques commerciaux des pays avec lesquels on veut entretenir des relations — surtout ceux qui sont spécialisés dans les articles que l'on traite. Bulletins des Chambres de Commerce du Canada et de l'étranger — Bibliothèques spéciales — Musées commerciaux et offices de renseignements (voir ma brochure et bibliographie ci-jointe).
c) Classement des renseignements — de préférence par fiches. Les systèmes peuvent varier et s'adapter à chaque négoce. Le classement général doit se faire par pays, celui-ci subdivisé en relations commerciales relatives aux statistiques (importations étrangères de l'article qui nous intéresse), transports, usages commerciaux, crédits, firmes, etc. On peut varier à l'infini ces rubriques suivant ses besoins. Le principal c'est d'agir avec méthode et clarté.
15.—L'effort sur place.
Quand un pays est suffisamment étudié et qu'il paraît possible d'y créer un débouché, il est indispensable de se rendre sur place ou d'y envoyer un représentant bien informé. Ceci permet de vérifier l'exactitude des renseignements que l'on possède et de les compléter.
Buts principaux du voyage: (a) faire la connaissance de ses clients futurs; (b) se renseigner sur leurs goûts, habitudes, etc. (très important); c'est ce qu'avait si bien compris les Allemands; couleur, solidité, bas prix, etc., achat sur place d'échantillons de la concurrence (ne pas chercher à imposer ses goûts); (c) mieux étudier les conditions du marché; (d) commencer sa publicité; (e) faire son choix d'un agent — chose la plus importante, dont dépendra tout le succès futur et que l'on ne peut réaliser que rarement "par correspondance".
Inconvénient: De tels voyages d'études sont coûteux — seules les firmes très importantes peuvent agir ainsi. Souvent on voit diverses maisons se grouper et envoyer, à frais communs, un délégué à l'étranger.
Les missions officielles si elles sont effectuées consciencieusement et par des gens compétents peuvent donner des résultats excellents. Certaines peuvent être organisées par des gouvernements, des syndicats d'industriels ou des fédérations commerciales.
16.—Comment faut-il vendre?
Il existe diverses méthodes de vente à l'étranger: par agent spécial accrédité dans le pays; par courtier en pays intermédiaire; par voyageur à époque fixe; par commissaire importateur (je passe sous silence la vente uniquement par correspondance qui peut amener bien des déceptions).
De l'avis de tous ceux qui ont approfondi cette question par l'étude et par la pratique, il faut traiter directement partout où la chose est possible, c'est-à-dire du Canada au pays acheteur et non passer par des agents et courtiers étrangers qui nous faciliteront momentanément des ventes mais nous couperont nos débouchés quand bon leur semblera. C'est-à-dire quand ils se sentent intéressés. Il vaut mieux, si l'amplitude des affaires le permet, avoir un représentant spécial, à poste fixe, dans la région. Il faut le situer convenablement, lui donner un bon rayon d'action, pas trop étendu, et lui permettre l'organisation de sous-agences au fur et à mesure du développement des affaires. Cela coûte plus cher au début, mais c'est le meilleur moyen d'établir son commerce à l'étranger sur une base solide. Les Américains et les Allemands doivent le plus clair de leurs succès commerciaux à cette méthode (Business Engineers). On ne rattache à cette méthode le "coupe-manteau" coopératif ou syndicat (traitant le même produit) qui se fait représenter directement à l'étranger par un agent.
D'autres questions importantes concernant ces agents sont: leur rôle exact et le détail de toutes leurs fonctions (un contrat doit les stipuler), leurs qualités personnelles (sur lesquelles il faut obtenir par place des renseignements: précis), la nécessité pour cet agent de ne s'occuper que de produits analogues et non concurrents (produits alimentaires, tissus, fers et métaux, etc.) mais non tous à la fois.
Il faut en choisir l'agent est pour l'exportateur le meilleur moyen de pénétration.
Cette méthode élimine définitivement les graves inconvénients des autres (démarrage, manque de rapports entre exportateurs et clientèle, etc.).
Il va sans dire que le meilleur agent sera le Canadien établi sur place et parlant la langue du pays (les Américains et les Anglais s'adressent à leurs compatriotes d'abord). Si celui-ci n'est pas trouvable, il faut choisir, parmi les nationaux de ce pays (exception faite pour les pays peu développés au point de vue commercial), l'homme qui a l'avantage de connaître mieux les goûts et les moeurs de la clientèle et évite les moindres déceptions de leurs compatriotes.

17.—Conditions de vente.
a) Quant au paiement: Impossible d'entrer dans ces détails ici. Ces conditions varient de pays à pays.
Principe: Ne pas essayer d'imposer ses conditions, mais au contraire se plier aux exigences de ses clients, pour autant que l'on ait de bonnes garanties de solvabilité. La question du crédit joue un rôle important dans le commerce d'exportation. (Voir mon article). Les banques doivent aider à sa solution.
b) Quant aux marchandises: Livrer des marchandises de bonne qualité et bien conformes aux échantillons, dans les délais voulus, emballées de façon à éviter les bris et détériorations.
18.—Comment faire connaître nos produits à l'étranger:
a) La réclame — Il faut faire de la publicité pour nos produits dans les pays où nous espérons les vendre et les faire connaître comme produits canadiens. C'est de l'argent bien placé. (Catalogues rédigés dans la langue du pays, prix en monnaie nationale, poids et mesures courants, etc.).
b) Les agents — Nos agents doivent être munis de collections complètes, bien classées, étiquetées et

Exquis!
LE THÉ
"SALADA"

Pur, frais et satisfaisant. Vendu en paquets d'aluminium—Essayez-le.

élégantes de tous les produits que l'on offre.
La participation aux foires commerciales et aux expositions.

19.—Conclusion.
Faisons les efforts nécessaires si nous voulons réussir dans ce genre d'affaires. Le développement de notre commerce d'exportation sera proportionné à ceux-ci.
Exporteur des produits fabriqués c'est procurer du pain à nos ouvriers. C'est aussi par notre travail contribuer à alléger notre dette nationale (2-12 milliards de dollars) dont un montant considérable est dû à l'étranger (Etats-Unis et Angleterre).

RÉSUMÉ DU COURS DONNÉ PAR M. GERARD PARIZEAU
RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LA FRANCE ET LE CANADA

La France a de tous temps été un de nos principaux clients et fournisseurs, après l'Angleterre et les Etats-Unis, mais, sans pendant la guerre, nos échanges n'ont jamais atteint un chiffre considérable. Avant la période de perturbations économiques que nous traversons depuis 10 ans, nos ventes et nos achats totalisés n'avaient guère dépassé, en aucune année, 13 millions de dollars. La tendance toutefois était à la hausse, quoique subsistât une marge considérable entre les uns et les autres. Depuis toujours, cet écart avait existé. Au lendemain de la Confédération, nos exportations n'étaient que de \$90,000 alors que nos importations de France dépassaient \$1,375,000. En 1914, la différence était encore de près de 12 millions de dollars.

Depuis 1868, la progression de nos importations a été continue, bien que lente. Nos exportations, par contre, sont longtemps restées stationnaires, pour ensuite augmenter par bonds rapides. On pourrait grouper les différents aspects de leur marche en avant en quatre périodes:

La première qui va de 1867 à 1895, période de stagnation; la seconde qui se prolonge jusqu'à 1914, celle des traités; la troisième, qui englobe la guerre et les premières années de paix, 1914 à 1920: l'époque des perturbations économiques; la quatrième, la période du retour à l'équilibre, qui se termine avec la fin de la dernière année fiscale.

La première de ces périodes est peu intéressante, car elle ne présente qu'une série de chutes et de reprises plus ou moins accentuées. La seconde tire son intérêt de la conclusion de deux traités commerciaux avec la France: celui de 1893 (le premier que nous ayons encore conclu) et celui de 1907, mis en vigueur en 1910 qui fait suite à une réforme complète de notre régime douanier. La troisième — période de celle des perturbations économiques — débute par un renversement de l'ordre précédent, les exportations dépassent légèrement, puis formidablement les importations. C'est l'époque où nous vendons ce que nous voulons à la France; c'est aussi celle où l'on annule les arrangements tarifaires précédents (septembre 1918) pour les reprendre aussitôt suivant certaines conditions, et où on les met finalement de côté (juin 1920). C'est encore celle où l'on fixe les termes d'un *modus vivendi* (29 janvier 1921) qui entre en vigueur le 3 mai. La quatrième période, celle du retour à l'équilibre, c'est celle où l'ordre s'efforce de reprendre ses droits. L'équilibre entre nos ventes et nos achats tend à se rétablir, et durant la dernière année fiscale c'est à peine par une somme de \$1,800,000, environ, que se chiffre l'écart entre les deux.

C'est le passé. Qu'est le présent? Le présent, c'est une étape excessivement troublée, une période de transition à laquelle succéderont, dans un avenir qu'il est impossible de déterminer, des conditions plus saines, absolument essentielles au développement normal de nos échanges.
Quelques influences tendent à combattre les difficultés actuelles. Parmi celles-ci, il faut citer d'abord le nouveau traité mis en vigueur en septembre 1923. Très discuté par certains, il est tout par d'autres. Il reste malgré tout intéressant dans l'ensemble, parce qu'il maintient le statu quo dans la plupart des cas, et qu'il nous vaut d'assez nombreuses diminutions.
Comme autres influences, on peut encore mentionner l'amélioration des conditions de transport et l'extraordinaire atmosphère de sympathie pour le Canada qui s'est répandue par toute la France, au lendemain de la tournée d'exposition mobile canadienne. Déjà existait un sentiment de cordialité dû à des influences diverses; mais le voyage du train-exposition semble l'avoir porté à un degré encore plus élevé. Il y aurait aussi les facilités bancaires qui augmentent de jour en jour.
L'avenir. — Il est excessivement difficile de dire ce que l'avenir réserve aux relations commerciales entre la France et le Canada. La chute du franc rendra excessivement pénible, sinon impossible toute exportation. Que le change se stabilise, qu'il revienne au niveau de 1923 et que les échanges aient de grandes chances de se développer rapidement. Les chiffres des onze premiers mois de l'année dernière fournissent d'arguments dans ce sens. Au point de vue du chiffre global, ils nous révèlent une augmentation de 35 pour cent sur la période correspondante de l'année précédente. Ce sont aussi des augmentations sur le blé, le sucre, les machines agricoles, le lait condensé, l'aluminium, le goudron, etc., etc. Ils indiquent de plus certaines diminu-

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDE D'EMPLOI: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
DEMANDE D'ELEVÉS: — Jusqu'à 25 mots, 25 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
TOUTES LES AUTRES DEMANDES: — Jusqu'à 25 mots, 25 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
CHAMBRES A LOUER: — 15 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire.
TROUVE: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
PERDU: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
MAISONS, MAGASINS, ETC. A LOUER: — Jusqu'à 20 mots, 25 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
A VENDRE: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
CARTES PROFESSIONNELLES: — tarif sur demande.
AVIS LEGAUX: — 15 sous la ligne selon les NAISSANCES, DECES, MESSAGES: — 50 sous
REPERTEMENTS: — 50 sous
CARNET MONTAINE. NOTES PERSONNELLES, ETC.: — 40.00 par insertion.

DORURE, ARGENTURE
SUR CALICE, CIOIRE, ETC.
VERNISSEMENT A L'OR
SUR ORNEMENTS D'EGLISE
PLACAGE D'ARGENTERIE
NICKELAGE, REPARATIONS
Cie ROYAL SILVER PLATE
A. GIRON, ébéniste, 48, CRAIG OUEST

COLLEGE DE BARBIER
Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelque somme d'apprentissage, selon le Système moderne. Position assurée, pourcentage payé en apprenant. S'adresser Moler Barber College, 92, St-Laurent.

A VENDRE
Abundis, 3 lots à bâtir coin Berri et Boulevard Gouin, près de l'Eglise et Tramway. Vendra, conditions faciles, ou échangera pour maison de rapport. Main 2202. J.-T. Armand, 58 St-Jacques.

\$2,000,000
UN MILLION DE MARKS ALLEMANDS et UN MILLION DE ROUBLES RUSSES, en billets séparés de 100,000 chacun, valeur nominale \$750,000. BEAU SOUVENIR A CONSERVER. Les 20 billets envoyés à l'importer quelle adresse sur réception de \$2, ou cinq millions pour \$4. Prix spécial pour plus grande quantité. Adresse à L. Basset et Cie, courtiers, 68, rue Saint-Pierre, Québec.

J. Achille David
Entrepreneur électricien et président de l'Hôpital N.-D. de la Merci pour invalides.
188 Ann. Tél. Main 8730
PRIX MODERES

tions, mais que les gains font plus que compenser.
Pour que nos relations avec la France atteignent le développement souhaitable, il faut toutefois que l'on consente à donner l'effort nécessaire qui devra être tout d'effort et de ténacité. L'effort intelligent, c'est celui qui pourra fournir l'individu, soit groupé, soit dispersé; c'est aussi celui qui donne l'Etat. Le gouvernement canadien a réuni un certain nombre d'hommes laborieux et consciencieux dont l'unique but est de promouvoir les intérêts des exportateurs canadiens. Pour donner à leur effort un maximum de résultats, il a mis à leur disposition un personnel qualifié et l'organisation voulue: l'Office de renseignements commerciaux (Commercial Intelligence Service). Les services de cet office sont doubles, extérieur et intérieur. Le service extérieur, c'est l'ensemble des commissariats du commerce qui, par l'entremise du service intérieur d'Ottawa, communiquent la production canadienne les informations commerciales qu'ils recueillent. L'office de renseignements commerciaux, c'est en quelque sorte le mentor de l'exportateur expérimenté.
Pour arriver à vaincre les difficultés de l'heure, il nous faut connaître nos besoins matériels et nous organiser en conséquence. Il semble que ce soit la unique remède aux maux actuels.

Le retour de Theunis
Bruxelles, 4. — L'opinion de certains Belges tend à supposer que M. Theunis pourrait revenir sur son refus et être appelé à constituer un nouveau cabinet. La "Nation Belge" annonce que M. Theunis reformera probablement le cabinet et que M. Carton de Viart remplacera M. Jaspars. Le roi Albert a reçu hier après-midi MM. Theunis et Vandervelde. "L'Etoile Belge" écrit savoir que le roi a demandé à M. Theunis de rester jusqu'aux élections.

Ludendorff aurait été trahi
Munich, Bavière, 4 (S. P. A.). — Le général Ludendorff, Adolphe Hitler et les autres défenseurs accusés de trahison ont maintenant tous été entendus. Aujourd'hui on commencera à prendre la déposition de 150 témoins parmi lesquels le Dr Kahr, ancien dictateur en Bavière, le général von Lossow, commandant de la Reichwehr dans cette partie de la république alle-

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

Auditeur et Administration Générale
J.-PAUL VERMETTE
AUDITEUR et ADMINISTRATION GENERALE
Chambre 707, Immeuble "Power"
Rte. Tel. E. 5153 Tél. Main 2385

AVOCATS
ARCHAMBAULT & MARCOTTE
AVOCATS
80, rue Saint-Jacques Tél. Main 2761
Joseph Archambault, C.R., M.P., Emile, Marcotte, L.L.B., J.-Edm. Gagnon, L.L.B.

ALDERIC BLAIN, B.A., L.L.
AVOCAT
Bureau du jour: 50, rue Notre-Dame ouest
Immeuble Duluth, chambre 21
Tél. Main 6228
Aviser légal de l'Association des hommes d'affaires de Montréal-Nord.

CARTIER ET BARCELO
AVOCATS
Chambre 708a, Immeuble "Power"
83 ouest, rue Craig Montréal

ARTHUR LALONDE
AVOCAT, PROCUREUR, ETC.
Etudes Forest, Lalonde et Coffin
Edifice du Crédit Foncier Montréal
Résidence, téléphone: Est 2281

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND
AVOCATS
Tél. Main 5154 30, rue St-Jacques
P. St-Germain, L.L.B., L. Guérin, L.L.B., P. Raymond, L.L.B.

ANATOLE VANIER Guy Vanier
VANIER & VANIER
AVOCATS
Tél. Main 2632 97, rue St-Jacques

MERCIER, MERGLER, SAUVAGE
AVOCATS ET PROCUREURS
71a, RUE ST-JACQUES MONTREAL
Chambres 600-605. Tél. Main 8297
W.-F. Mercier, L.L.B., J.-H. Mercier, B.C.L., Albert Sauvage, B.C.L.

JEAN-C. MARTINEAU
B.A., L.L.B.
AVOCAT ET PROCUREUR
Imm. Versailles, 90, rue Saint-Jacques
Tél. Main 146

A.S. ARCHAMBAULT, C.R.
AVOCAT
43, Côte de la Place d'Armes
Chambres 420 et 421
Téléphone Main 1839 Montréal

COMPTABLES
P. A. GAGNON
COMPTABLE LICENCIÉ
(Chartered Accountant)
Chambre 315
Edifice "Montreal Trust"
11, Place d'Armes. Tél. Main 4912

PETRIE, RAYMOND & CIE
COMPTABLES CERTIFIES
VERIFICATEURS
J.-T. Raymond, L.A. A.-J.-M. Petrie, L.A.
Suite 900-910, 120, rue St-Jacques, Montréal
Tél. Main 2758

DENTISTES
DR AD. L'ARCHEVEQUE
CHIRURGIEN
DENTISTE
Téléphone 51-1001 468, Parc LaFontaine
St-Louis 1501 Montréal

IMPORTATEURS DE FERRONNERIE
I.-J. LAFLEUR, LTEE
Importateurs de
FERRONNERIES, PEINTURES, ETC.
366, Notre-Dame Ouest
Tél. Main 6707

Entrepôts: BOULEVARD DECARIE
Téléphone Westmont 709
Cimet, Br, Sabl, Bois, Charbon, Fein Grains Glac.

Manufacturiers de Carrosseries
JOS. BONHOMME, LTEE
AUTOMOBILES FORD
Manufacturiers de carrosseries de livraison. Réparations de tout genre. Vendeurs autorisés d'automobile Ford. Toujours en main: runabout, touring, coupé, sedan et camions. Pièces de rechange.
200, RUE GUY

CADRES! MIROIRS! MOULURES!
La Cie Wisintainer & Fils Inc.
Manufacturiers-Importateurs
IMAGERIES, VITRES, GLOBES, ETC.
Gros et Détail
Bureau et Magasin: 55, rue St-Laurent
Manufacture: 7, rue Clark
MONTREAL, QUEBEC
Tél. Plateau 2619

L'ESTAMPE AVO
INDICATEUR
A.-E. LACROIX, J.-I. VARIN, L.-O. BARITEAU
Président: Vice-prés: Secrétaire

The Modern Rubber Stamping Works Co. Limited
Manufacturiers et Importateurs
Estampes de toutes sortes en caoutchouc et en métal. Patrons, marques de commerce, sceaux, perfo-
truses, étiquettes, machines à numérotter et à dater, accessoires, fournitures de bureau, etc.
10-12 E. Av. Mt-Royal. Tél. Belair 8753

ASSURANCE
Normandin & Desrosiers
Courtiers en Assurances
232, RUE SAINT-JACQUES
Tél. Main 3983-4552 MONTREAL

INSTITUT LAROCHE ENRG.
Cours classique — Brevets
Cours commercial
303, RUE SAINT-DENIS
(En face du théâtre St-Denis)

LEBLOND DE BRUMATH
259, RUE ONTARIO EST
Bachelier de l'Université de France et de l'Université Laval, officier d'Académie, auteur de plusieurs ouvrages.
Le plus ancien cours de préparation aux examens établis à Montréal
Qui veut devenir rapidement MEDECIN? AVOCAT? DENTISTE? PHARMACIEN?

DR J.-M.-E. PREVOST
Des hôpitaux de Paris, Londres et New-York
Clinique privée pour le traitement des maladies intimes de l'homme et de la femme: voies urinaires, reins, vessie et maladies vénériennes.
460, rue Saint-Denis, Montréal
Tél. Est 7380

DR A. DESJARDINS
Médecin de l'Institut Ophtalmique
Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge
523, RUE ST-DENIS en face du carré St-Louis

DR ALBERIC MARIN
295, RUE SAINT-DENIS
Tél. Est 6958 Montréal

DR GABRIEL LAMBERT
Spécialiste pour le Diabète
Traitements scientifiques "INSULINE"
Tél. Est 1954 — 560, Saint-Denis

PROFESSEURS
DROIT, MEDICINE, PHARMACIE, ART DENTAIRE
Cours préparatoires du professeur
RENE SAVCIE I. C. et I. E.
Bacheliers en arts, en science, appliquées
Cours classiques, cours commercial, leçons particulières.
Elèves acceptés en tout temps.
Prospectus envoyé sur demande
238, RUE ST-DENIS TEL. EST 6192
Près de l'Ecole Polytechnique

mande.
Les témoignages des défenseurs tendent à démontrer que von Kahr, von Lossow et von Seisser, ancien chef de la police d'État, ont con-

AUTOMOBILE

POUR VOTRE TAXI
Plateau 920
Girouard Auto Service

NOTAIRE
L.-D. CLEMENT
NOTAIRE
30, RUE SAINT-JACQUES
Tél. Main 5153. Rés. Westmont 11903

CHS ARCHAMBAULT
NOTAIRE
753, AVENUE MONT-ROYAL EST
Tél. St-Louis 2145

Placements d'argent, Organisation de Compagnies
HORACE LIPPE
NOTAIRE
11, Place d'Armes. Tél. Main 3228
Administration de propriétés, etc.

RELIEURS ET REGLEURS
RELIEURS & REGLEURS
VILLEMAIRE & FRERE
REGLAGE ET COUVERT A FEUILLES
MOBILES DE TOUT GENRE
Mpin 1735. 27, Notre-Dame E.

RELIEURS & REGLEURS
CONSTANTINEAU, PELLETIER
et WILSON, Liée
Réglage et couverts à feuilles
mobiles de tout genre.
Main 956. 7 est, Notre-Dame

MEDECINS
DR J.-M.-E. PREVOST
Des hôpitaux de Paris, Londres et New-York
Clinique privée pour le traitement des maladies intimes de l'homme et de la femme: voies urinaires, reins, vessie et maladies vénériennes.
460, rue Saint-Denis, Montréal
Tél. Est 7380

DR A. DESJARDINS
Médecin de l'Institut Ophtalmique
Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge
523, RUE ST-DENIS en face du carré St-Louis

DR ALBERIC MARIN
295, RUE SAINT-DENIS
Tél. Est 6958 Montréal

DR GABRIEL LAMBERT
Spécialiste pour le Diabète
Traitements scientifiques "INSULINE"
Tél. Est 1954 — 560, Saint-Denis

PROFESSEURS
DROIT, MEDICINE, PHARMACIE, ART DENTAIRE
Cours préparatoires du professeur
RENE SAVCIE I. C. et I. E.
Bacheliers en arts, en science, appliquées
Cours classiques, cours commercial, leçons particulières.
Elèves acceptés en tout temps.
Prospectus envoyé sur demande
238, RUE ST-DENIS TEL. EST 6192
Près de l'Ecole Polytechnique

LEBLOND DE BRUMATH
259, RUE ONTARIO EST
Bachelier de l'Université de France et de l'Université Laval, officier d'Académie, auteur de plusieurs ouvrages.
Le plus ancien cours de préparation aux examens établis à Montréal
Qui veut devenir rapidement MEDECIN? AVOCAT? DENTISTE? PHARMACIEN?

DR J.-M.-E. PREVOST
Des hôpitaux de Paris, Londres et New-York
Clinique privée pour le traitement des maladies intimes de l'homme et de la femme: voies urinaires, reins, vessie et maladies vénériennes.
460, rue Saint-Denis, Montréal
Tél. Est 7380

DR A. DESJARDINS
Médecin de l'Institut Ophtalmique
Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge
523, RUE ST-DENIS en face du carré St-Louis

DR ALBERIC MARIN
295, RUE SAINT-DENIS
Tél. Est 6958 Montréal

DR GABRIEL LAMBERT
Spécialiste pour le Diabète
Traitements scientifiques "INSULINE"
Tél. Est 1954 — 560, Saint-Denis

PROFESSEURS
DROIT, MEDICINE, PHARMACIE, ART DENTAIRE
Cours préparatoires du professeur
RENE SAVCIE I. C. et I. E.
Bacheliers en arts, en science, appliquées
Cours classiques, cours commercial, leçons particulières.
Elèves acceptés en tout temps.
Prospectus envoyé sur demande
238, RUE ST-DENIS TEL. EST 6192
Près de l'Ecole Polytechnique

LEBLOND DE BRUMATH
259, RUE ONTARIO EST
Bachelier de l'Université de France et de l'Université Laval, officier d'Académie, auteur de plusieurs ouvrages.
Le plus ancien cours de préparation aux examens établis à Montréal
Qui veut devenir rapidement MEDECIN? AVOCAT? DENTISTE? PHARMACIEN?

DR J.-M.-E. PREVOST
Des hôpitaux de Paris, Londres et New-York
Clinique privée pour le traitement des maladies intimes de l'homme et de la femme: voies urinaires, reins, vessie et maladies vénériennes.
460, rue Saint-Denis, Montréal
Tél. Est 7380

DR A. DESJARDINS
Médecin de l'Institut Ophtalmique
Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge
523, RUE ST-DENIS en face du carré St-Louis

DR ALBERIC MARIN
295, RUE SAINT-DENIS
Tél. Est 6958 Montréal

DR GABRIEL LAMBERT
Spécialiste pour le Diabète
Traitements scientifiques "INSULINE"
Tél. Est 1954 — 560, Saint-Denis

PROFESSEURS
DROIT, MEDICINE, PHARMACIE, ART DENTAIRE
Cours préparatoires du professeur
RENE SAVCIE I. C. et I. E.
Bacheliers en arts, en science, appliquées
Cours classiques, cours commercial, leçons particulières.
Elèves acceptés en tout temps.
Prospectus envoyé sur demande
238, RUE ST-DENIS TEL. EST 6192
Près de l'Ecole Polytechnique

LEBLOND DE BRUMATH
259, RUE ONTARIO EST
Bachelier de l'Université de France et de l'Université Laval, officier d'Académie, auteur de plusieurs ouvrages.
Le plus ancien cours de préparation aux examens établis à Montréal
Qui veut devenir rapidement MEDECIN? AVOCAT? DENTISTE? PHARMACIEN?

DR J.-M.-E. PREVOST
Des hôpitaux de Paris, Londres et New-York
Clinique privée pour le traitement des maladies intimes de l'homme et de la femme: voies urinaires, reins, vessie et maladies vénériennes.
460, rue Saint-Denis, Montréal
Tél. Est 7380

DR A. DESJARDINS
Médecin de l'Institut Ophtalmique
Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge
523, RUE ST-DENIS en face du carré St-Louis

DR ALBERIC MARIN
295, RUE SAINT-DENIS
Tél. Est 6958 Montréal

DR GABRIEL LAMBERT
Spécialiste pour le Diabète
Traitements scientifiques "INSULINE"
Tél. Est 1954 — 560, Saint-Denis

PROFESSEURS
DROIT, MEDICINE, PHARMACIE, ART DENTAIRE
Cours préparatoires du professeur
RENE SAVCIE I. C. et I. E.
Bacheliers en arts, en science, appliquées
Cours classiques, cours commercial, leçons particulières.
Elèves acceptés en tout temps.
Prospectus envoyé sur demande
238, RUE ST-DENIS TEL. EST 6192
Près de l'Ecole Polytechnique

Ne Laissez pas la Pellicule sur vos belles dents

Voyez comment cette nouvelle méthode combat la pellicule.

Vos dents sont recouvertes d'une pellicule visqueuse. Vous la sentez maintenant. Même quand vous brossez vos dents, il en reste une bonne partie qui adhère et demeure. C'est la pire ennemie de vos dents. C'est ce qui dépare leur beauté et ruine les dents.

Laissez cet essai gratuit vous montrer comment des milliers de gens la combattent aujourd'hui.

Cette pellicule visqueuse

La pellicule est cette couche visqueuse que vous sentez sur les dents. Elle adhère et demeure, parce que les anciennes méthodes de brossage ne

LETTRE DE FADETTE

Il me semble très important de surveiller l'épanouissement de la sensibilité dans les âmes où elle débord, de la chercher et de la découvrir dans les âmes timides et fermées où elle couve sournouement pour éclater avec plus de force quand elle a pris trop de développement.

Cette faculté de sentir est une richesse. Elle est, il faut l'avouer, un grand charme chez la femme qu'elle rend si vibrante, capable d'émotions si diverses et si vives, mais elle est aussi un danger.

La femme très sensible reçoit malgré elle des atteintes qui ne sont pas en proportion de leurs causes, souffrances ou jouissances, et dans lesquelles elle appauvrit un fonds précieux d'énergie.

La sensibilité s'alimente par l'imagination qui, dans l'adolescence, prend aussi des proportions inquiétantes et qu'il faut nécessairement contenir et régler. Combien de mères ne connaissent rien de ce qui s'agit dans les cerveaux et les cœurs de leurs enfants. Elles seraient très surprises, si, par miracle, elles voyaient les rêves et les impressions de ces petites âmes qu'elles supposent insouciantes et, uniquement préoccupées de leurs jeux.

Mesdames, il faut apprendre à connaître cette sensibilité de vos enfants et en surveiller les manifestations afin d'être en mesure d'en prévenir les écarts et de la maintenir dans certaines limites sous le joug de la raison et de la volonté. C'est votre influence seule qui peut s'exercer ici en connaissance de cause et efficacement.

Dieu ne distribue pas ses dons au hasard et sans but: si donc il a doué la femme de cette nature si délicate, si sensible, capable d'évoluer plus facilement que celle de l'homme au-dessus du matérialisme, c'est que les possibilités du Bien, par la femme, sont dans l'équilibre de ses délicates et brillantes facultés, et cet équilibre ne s'obtiendra que par une éducation bien entendue.

Monseigneur Dupanloup, qui a si merveilleusement enseigné comment élever les jeunes filles, indique plusieurs moyens qui peuvent nous guider dans l'éducation de leur sensibilité. Donner aux filles le goût et l'habitude de la réflexion, l'amour de la vie intérieure, le désir par conséquent de se connaître elle-mêmes: il faut toujours y revenir, c'est le principe de toute perfection morale.

Une des exagérations de la sensibilité, c'est la susceptibilité, défaut détestable fait d'égoïsme et d'orgueil. Le corriger dans l'enfance, c'est rendre un fameux service, non seulement à l'enfant, mais à tous ceux qui dans l'avenir lui tiendront de près ou de loin.

Avec ces sensittifs de l'orgueil, il faut être ferme et franche: leur faire toucher du doigt les ombres qu'ils prennent pour des ennemis armés contre eux, leur montrer la puérilité de leurs griefs et leur donner le grand désir de l'humilité qui n'est pas seulement une belle vertu mais une source de bon sens et de bonheur.

Les modestes jouissent d'une paix profonde, ils se passent des paroles trompeuses, des éloges exagérés, des compliments courants.

Efforcez-vous, quand vos enfants sont jeunes, de leur faire prendre l'estime de soi dans le témoignage de leur conscience et non dans l'opinion plus ou moins sincèrement exprimée de ceux qui les entourent. A qui demanderions-nous de préparer les mères de demain sinon aux mères actuelles?

C'est avec sa mère qu'une jeune fille, en partageant sa vie et ses travaux, fait son noviciat de ménagère, qu'elle entrevoit ses devoirs et ses responsabilités de femme et qu'elle apprend à ne pas les redouter.

L'intimité entre la mère et la fille doit être grande et la première ne laissera passer aucune occasion d'éclairer sa fille, de la rendre sérieuse et consciencieuse, et cela sans austérité, en amie, en confidente. Cette union, quel bienfait pour la fille et quelle douce joie pour la mère!

Trop de femmes se laissent absorber par le côté matériel de leur existence, par le monde, ou par les œuvres de charité, belles, sans doute, mais qui les tiennent éloignées de leur foyer et leur font oublier les graves devoirs de la famille, et il arrive ainsi que la jeune fille, assez bien gardée jusque-là, est livrée à dix-huit ans, à peu près sans surveillance, à une existence absurde dont la mode, les plaisirs, la futilité absolue remplissent tous les instants.

Qu'il arrive souvent, que pendant que la mère se dévoue pour les étrangers, l'enfant est en train de perdre la valeur morale de son âme!

FADETTE

Pour une jeune sainte

(FRAGMENT)

Sur votre tombe et sur l'éternelle journée,
Sur votre âme et sur nos oraisons prosternées
Nous verrons à jamais s'incliner
Le rameau souple et délicat des roses.

Les fleurs de rêve et de fragilité,
Les fleurs qui enchantent vos jours,
Dentelle frêle ou somptueux velours,
Fleuriront à jamais au souffle de l'Amour.

— Dans la tendre clarté
Du paysage ému qui vous a reflétée,
Comme aux jardins de l'éternel été,
Une branche de fleurs tremblera sur vos jours.

Maurice BRILLANT.

"Petite charrette" et "char-palais"

On se prépare à ériger un monument à Mgr Lafleche, le grand évê-

que des Trois-Rivières. On lira avec plaisir, à ce propos, cet extrait d'une lettre que celui-ci adressait un jour à l'une de ses nièces religieuses: "Nous avons fait hier et avant-

FEUILLETON DU "DEVOIR"

FLEUR DE MONTAGNE

par MARIE LE MIERE

49 (Suite)

Il s'avance encore, dans le rayonement rose... Il est tout proche, et pourtant elle ne le voit qu'à travers une brume... une brume d'auréole... Elle n'entend sa voix qu'à travers une immensité.

— Mais ce sacrifice, le feriez-vous s'il s'agissait, par exemple, de donner un bonheur idéal, d'enseigner des vies, de multiplier un courage... de calmer les inquiétudes d'une mère... d'apporter un peu plus de la France à une race déjà française?

Mme Le Vallier s'est levée toute droite: elle vient d'avoir l'intuition de la scène qui se déroule à la lumière de son regard. Elle en

est profondément saisie, mais non choquée; en certaines sphères très hautes et très pures, les conventions, les réticences ont-elles leur raison d'être? A certaines situations particulières, doit-on appliquer les règles générales? Non, non, Jacques l'a senti, encore qu'il ne puisse l'analyser dans l'émotion irrésistible qui l'a poussé en avant. Et, s'inclinant très bas, avec un respect sans bornes, il ose ajouter en la présence de sa sainte mère: — Mademoiselle Bernadette, c'est à la grotte de Lourdes, le jour de vos vingt et un ans, que j'irai vous retrouver pour vous prier de me répondre. — Il sort aussitôt. Bernadette s'est jetée au cou de Mme Le Vallier, qui

hier un magnifique pèlerinage à la grande Sainte-Anne-de-Beaupré, au cours duquel j'ai pu donner deux instructions, avec la facilité et la vigueur du jeune âge, sur le pèlerinage de cette vie, qui n'est qu'un voyage de la terre au ciel. Je ne puis l'en donner ni analyse ni résumé, ce serait trop long. Qu'il me suffise de dire que je leur ai exposé le chemin qui conduit au ciel est celui des commandements de Dieu, qui est figuré par les chemins ordinaires, où l'on voyage en voiture découverte, exposé à toutes les incommodités de la route et d'intempéries, etc. Mais qu'il y ait un chemin plus direct, plus rapide et beaucoup plus sûr, c'est celui de la pratique des conseils évangéliques, figuré par les chemins de fer, où l'on voyage à bien meilleur marché, dans des voitures perfectionnées, bien chauffées et qui nous mettent à l'abri de toutes les intempéries des saisons; mais qu'il n'est pas donné à tout le monde d'y avoir accès, seulement à ceux et à celles que Dieu y appelle. D'où j'ai conclu que dans la vie commune, où l'on s'engage, par le baptême, à observer les commandements de Dieu, on s'en va au ciel en petite charrette, tandis que ceux que Dieu appelle à la pratique des conseils évangéliques par les vœux de religion, s'en vont au ciel en char palais."

Le jubilé de 1925

Rome, 4 (S. P. A.) — Le pape a reçu en audience hier le cardinal Passio Pompili, vicaire général de Rome, et les membres du comité chargé d'organiser les fêtes du jubilé de 1925. Le cardinal Pompili, qui préside ce comité, a exposé au Saint-Père la grande tâche qui consiste à préparer la réception des pèlerins qui viendront du monde entier, et surtout des cinq mille évêques attendus. Sa Sainteté a béni les travaux du comité et dit qu'il admirait l'enthousiasme des organisateurs.

"Causerie sur l'Abitibi"

Samedi prochain, le 8 courant, à 2 heures, aux bureaux de la colonisation, 82 rue St-Antoine, M. Arthur Lepage, agent des terres de Senneville, Abitibi, sera à la disposition du public désireux de se renseigner sur les avantages qu'offre cette fertile région aux colons.

M. J.-Ed. Robert, agent d'immigration et de colonisation présidera. Venez en grand nombre rencontrer l'actif agent de Senneville, la porte de l'Abitibi. (Communiqué)

Il y a dix ans

(Le Devoir du 4 mars 1914.)

Mort du R. P. J. Lefebvre. — L'ancien Provincial des Oblats à Montréal est décédé ce matin après une courte maladie à l'hôpital de Lowell, Mass.

La disette d'eau à Montréal. — M. Janin se défend. Dans les conclusions de son rapport aux commissaires, après avoir réfuté MM. Lea, Heckle et Jamieson, il rejette le blâme sur l'entrepreneur.

La démission de M. Monk. — La démission du député de Jacques-Cartier, annoncée à la Chambre par le président des Communes, M. Sproule, a pris tout le monde par surprise. Qui le remplacera?

Allemagne et Russie. — Une correspondance de Pétersbourg à la "Gazette de Cologne" dit que la Russie se prépare à attaquer l'Allemagne.

Enrayez un rhume en un jour

Prenez les pastilles laxatives au BROMO QUININE. La boîte porte la signature de E. W. Grove, 30c. Fabriquées au Canada.

Qualité et multiplicité combinées

Un autre cas où la qualité et la multiplicité se réunissent est celui du service du chemin de fer Pacifique-Canadien entre Montréal et Québec. Il y a tous les jours un train commode matin, midi ou soir, et tous ont une composition supérieure, donnant confort, efficacité et service recommandable. Les trains partent de Montréal dans l'ordre que voici: la gare Windsor à 9.00 a. m. et à 11.30 p. m. tous les jours et de la gare Viger à 9.45 a. m. tous les jours sauf le dimanche, à 2.30 p. m. le dimanche seulement, à 5.00 p. m. tous les jours sauf le dimanche et à 11.55 p. m. tous les jours. Service également commode dans l'autre direction. (réc.)

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES CARROSSIERS
Le comité exécutif du syndicat des carrossiers et les membres qui y ont été adjoints sont convoqués pour demain soir, à 8 heures 15 p. m. en assemblée spéciale à l'édifice des syndicats. Préparation de la grande soirée que donnera le syndicat le 26 avril prochain, à l'édifice des syndicats. Il y aura à cette soirée un tirage de \$100 en argent et en valeur.

CERCLE DE MUN

Le cercle d'études de Mun se réunira ce soir, à 8 heures 15 à la salle no 3, édifice des syndicats. On procédera à l'élection des officiers et des délégués au conseil central. Il y aura distribution des travaux d'études pour l'année courante. Tous les membres sont priés d'assister. Tous les ouvriers qui n'ont pas encore appartenu aux cercles d'études sont invités à venir s'inscrire.

FERBLANTIER-COUVREURS

Ce soir, à 8 heures, à la salle no 2, édifice des syndicats, 655, de Montigny, assemblée du syndicat catholique et national des ferblantiers-couvreurs. Rapport de M. M. Dieumegarde, agent d'affaires. Rapport du comité chargé de préparer la grande soirée du 22 avril. Tous les membres sont priés d'assister.

SYNDICAT DES PEINTRES

Le syndicat catholique et national des peintres s'assemble ce soir, à 8 heures p. m., à la salle no 1, édifice des syndicats, 655, de Montigny est. Rapport de M. J.-B. Rodrigue. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

A LACHINE

Vendredi soir de cette semaine, à la salle des syndicats de Lachine, angle Saint-Louis et 15ème avenue, il y aura grande assemblée du cercle d'études Saint-Michel. M. J. Comeau donnera la conférence. Il traitera le sujet suivant: "Le rôle des syndicats dans la société". Cette réunion du cercle aura lieu après l'heure sainte du 1er vendredi du mois et tous les ouvriers sont invités à assister.

Ce soir, à 8 heures, assemblée du syndicat catholique et national des travailleurs en fer de Lachine. Il y aura initiation de 12 nouveaux membres. Rapports importants. La réunion a lieu à la salle des syndicats.

SYNDICAT DES TYPES

Que les typographes membres du syndicat catholique n'oublient pas qu'il y aura pour eux assemblée très importante demain soir, à la salle no 4, édifice des syndicats, à 8 heures 30 et réunion commencera à 8 h. 30 et se terminera à 10 h. 30. Rapport du comité sur les assurances sociales, fonds de pension, etc. Rapport de l'agent d'affaires. Rapport des délégués. Que tous les membres soient présents.

MERE!

Le meilleur laxatif pour enfants est le "Sirop de figues de Californie".



Hâtez-vous, madame! Une cul-lérée à thé du "Sirop de figues de Californie" maintenant nettoiera complètement les intestins délicats et en quelques heures, vous aurez un enfant redevenu bien portant et heureux. L'enfant même mal en train, fiévreux, bilieux, constipé ou rempli de frissons aime le goût de fruit agréable du sirop.

Dites à votre pharmacien que vous ne voulez que le véritable "Sirop de figues" qui porte imprimé sur la bouteille le mode d'emploi pour bébés et enfants de tout âge. Madame, dites bien "CALIFORNIE". Refusez toute contrefaçon.

Mme ANDERSON DIT AUX FEMMES

Comment les douleurs de dos et Périodes douloureuses cessent avec le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Leslie, Sask. — "Pendant environ un an, j'ai souffert de douleurs acablantes au bas-ventre avant et après les périodes, et de maux de tête et de dos affreux. J'avais horreur du médecin et comme je connaissais plusieurs femmes qui avaient pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham avec bons résultats, j'en achetai, et j'en ai pris quatre bouteilles. Je me sens bien maintenant et j'espère pouvoir toujours garder votre remède à ma portée, car aucune femme ne devrait s'en dispenser." — Mme Oscar A. Anderson, casier 15, Leslie, Sask.

Mme Kelsey ajoute son témoignage.

Copenhagen, N.Y. — "J'ai vu votre réclame dans les journaux et j'ai acheté le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, afin de soulager mes douleurs et ma faiblesse. Parfois, j'étais tellement faible que je ne pouvais marcher. Maintenant, j'aide à mon mari, en dehors, tout en faisant mon travail domestique. Vous pouvez publier cette lettre, si vous pensez que cela aidera aux autres." — Mme Herbert Kelsey, R. F.D., Copenhagen, N.Y.

Toutes les femmes malades devraient essayer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

ANTI-KOR-LAURENCE
ENLÈVE PROMPTEMENT LES CORVETTES ET DURELLES.
SÛR, EFFICACE, SANS DOULEUR —
EN VENTE PARTOUT 25¢ par boîte
FRANCO PAR LA POSTE
PHARMACIE LAURENCE MONTREAL

LES ARTISANS DU DISTRICT OUEST

Les Artisans du district ouest de la ville se réunissent dimanche après-midi, à St-Henri, à la demande du Comité exécutif créé récemment pour le succès du grand concours "le voyage à Rome".

Le programme de la réunion, varié et bien choisi, contribuera à augmenter l'entraîn et l'enthousiasme. Chants, musique, déclamations, discours fient de cet après-midi des heures à la fois récréatives et instructives.

Bon nombre de succursales étaient représentées et plusieurs directeurs et organisateurs se sont rendus à l'invitation de M. J.-C. Primeau, directeur général et patron du district ouest.

A l'ouverture de la séance, M. Thé, de la Madeleine, président du Comité exécutif, district ouest, remercie les représentants des États-Unis et de l'Académie de s'être rendus à leur invitation. Il fait remarquer qu'à Montréal, nous vivons, peut-être dans une atmosphère trop paisible. "Prenons garde, dit-il, de nous reposer sur de vains lauriers. Nous avons trop confiance en nos forces, cela diminue notre zèle et cela peut nous empêcher de des surprises regrettables.

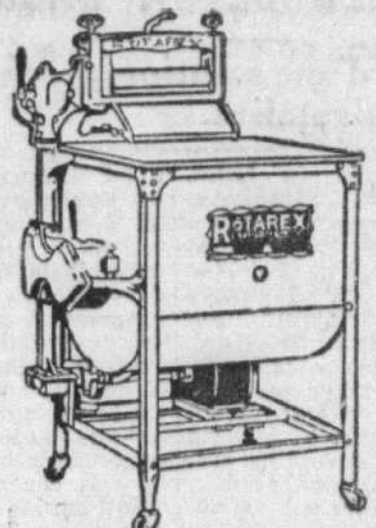
"Tous, tant que nous sommes, nous avons un rôle social à remplir. Nos frères dispersés comprennent, sans doute, mieux leur devoir social et national, stimulés qu'ils sont par la lutte quotidienne.

M. de la Madeleine offre ensuite la parole au président général, M. Bédard fait ressortir brièvement le bienfait moral résultant du contact avec des lutteurs comme nos frères acadiens et franco-américains. Il signale l'action salutaire exercée par les artisans depuis son introduction chez eux. Il annonce ensuite la suppression d'un appel à la caisse au décès pour 1924.

M. Decelles, 3e vice-prés., parlant au nom de ses compatriotes, affirme qu'une société vaut ce que valent ses directeurs et ses membres. "Or, aux États-Unis, grâce à la Société des Artisans, de concert avec d'autres agents sans doute, nous commandons le respect à nos voisins. Avant fait preuve d'énergie et d'audace devant le devoir et les sacrifices, on nous estime comme des hommes."

M. Léger, vieil ami de M. Primeau, avoue que la Société des Artisans n'est pas seulement un lien qui unit davantage les amis, mais est devenue une internationale na-

GOODWIN



La laveuse "Rotarex" fera un blanchissage gratuitement pour vous

Téléphonez-nous pour arranger la chose. Nous désirons vous prouver que la laveuse "Rotarex" peut faire votre blanchissage rapidement et économiquement sans endommager votre linge. Devenez membre du Club des Amateurs de Beaux Meubles et payez votre Rotarex par versements — 5.00 comptant et 10.00 par mois.

Pendant le mois de mars, avec tout achat d'une Rotarex, nous donnerons 30 paquets de Rinsol et 20 paquets de savon Sunlight.

—Au troisième.

Goodwin's LIMITED

Commission d'Etude sur la Réparation des Accidents du Travail

Cette Commission invite les représentants des Organisations patronales et ouvrières et autres corps publics, ainsi que toute personne intéressée, à comparaître aux séances publiques qui seront tenues les JEUDI ET VENDREDI, 6 et 7 MARS COURANT à L'ECOLE TECHNIQUE, 70, rue Sherbrooke Ouest. Les séances auront lieu à 10 heures 30 du matin, à 2 heures 30 l'après-midi et à 8 heures le soir. Le public est invité à y assister. ALF. CROWE, secrétaire.

"Le Bossu"

La Société Canadienne d'opérette nous donnera le mardi 25 mars, au Monument National, "Le Bossu" opérette en quatre actes de Charles Grissard. Le Bossu tiré du fameux roman de Paul Féval va sans doute plaire aux nombreux habitués de la Société d'opérette, M. Honoré Vaillancourt, chantera le rôle d'Henri de Lagardère, Gaston St-Jacques celui de Cocardasse, et Paul Trépanier, un débutant, celui de Chavigny.

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les divers librairies et au Devoir: un dollar l'exemplaire.

Madette frémit encore à l'évocation du passé. L'innocence n'existe que d'une part, elle le sait mieux que personne; ils ont pardonné, ceux-là, qui, sans la religion, auraient toutes les raisons de haïr!

— Il n'entend pas ainsi les choses, reprend la voix surnaturelle, et c'est sur la religion qu'il fera retomber ses griefs contre toi! Oh! ta pitié pour lui, Bernadette, ta pitié sainte, elle vit encore et il faut qu'elle soit bien forte pour subsister malgré l'amour... Avant d'être bourreau inconscient et aveugle, n'a-t-il pas été victime? Sais-tu si, par la machination infâme où ton esprit s'égare, il n'a pas été visé le premier? Prends garde, en l'éloignant sans retour, de le livrer totalement à des puissances occultes et de ravir à son âme la dernière chance de salut.

— Que puis-je, encore une fois, puisqu'il m'a repoussé? s'exclame la jeune fille ballottée par une tempête intérieure. Dois-je donc, par pitié pour lui, en faire souffrir un autre? Jacques, mon ami, mon fiancé de demain, je ne veux pas vous perdre! Je vous partirai avec vous pour vous aider la bas!

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 43, rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (la responsabilité limitée), J.-J. Bouchard, gérant.

LA VE SPORTIVE

LES SONS OF IRELAND ONT DONNÉ LA FROUSSE AU VICTORIA

Les Québécois, après avoir été déclassés dans la première période, ont eu un grand ralliement dans la dernière reprise — Les Aristocrates gagnent la première partie de détail par 3 à 2 — A Québec, mercredi soir.

Le Victoria a gagné la première partie de détail pour le championnat de la ligue de hockey amateur de l'est du Canada hier soir, à l'Arena Mont-Royal, en présence de plus de quatre mille personnes et cette fois fut contestée au possible. Les Aristocrates furent battus du commencement à la fin pour conserver l'avantage pris dans la première période car les Sons of Ireland se sont montrés fort menaçants dans la période finale et lorsque la cloche annonça la fin de cette rencontre, les joueurs de Frank Kavanagh étaient victorieux par un résultat de 3 à 2.

Les joueurs locaux se montrèrent supérieurs à leurs adversaires dans la première période, car ils assiégèrent constamment les buts de Turgeon et lorsque les premières vingt minutes expirèrent, les Victoria menaient par un résultat de 3 à 2.

La deuxième période fut remplie d'incidents. D'abord au début Shilby se fit fendre le menton lorsqu'il fut attrapé par la rondelle. Et à la fin de l'engagement, une bataille en règle a failli éclater. Plusieurs joueurs cherchaient la rondelle en avant des buts de Québec, et Turgeon voulut donner un coup de bâton à Charley Slater. Mallinson était tout près et il s'élança pour donner main forte à son compagnon. En moins d'une minute tous les joueurs étaient sur les lieux mais l'arbitre eut vite raison des réfractaires. Il a ensuite avisé Turgeon d'être moins bouillant, mais le gardien des buts de la vieille capitale ne s'en occupa pas car à la troisième période, il était encore pris en défaut. Mais cette fois il fut envoyé à la clôture pour deux minutes. Il avait essayé de donner un coup à Flanagan, qui passait devant son filet. D'un autre côté, son absence ne se fit pas sentir. Morrissette fut envoyé dans le filet et il n'eut pas d'ouvrage à faire, car ses compagnons firent en sorte de tenir la rondelle loin des buts.

La troisième période donna lieu à un hockey le plus éloquent. Les Sons of Ireland firent alors un effort désespéré. Ils tournèrent autour des buts de Scott comme des guêpes. Bo Anderson n'était pas au centre pour briser leurs attaques et les Irlandais en profitèrent pour fonder avec un courage remarquable. En une minute et demi de jeu, Lonergan déjoua Scott sur un coup lancé de loin et à la fin de la joute il revint encore à la charge.

Scott a joué une partie irréprochable pour les Victoria. Il a eu beaucoup d'ouvrage. Sa défense fut aussi bien secondée. Mallinson et Shilby furent aussi effectifs à l'attaque que sur la défense.

Sig Slater a fait son apparition. Le joueur du club olympique n'avait pas patiné depuis ses joutes à Chamonix, mais il a tout de même semblé en excellente condition.

Les Sons of Ireland étaient accompagnés de plusieurs centaines de partisans, qui se promettent de faire une chaude réception aux Victoria, lorsqu'ils iront jouer à Québec mercredi soir. Après la joute d'hier soir, les Sons étaient favoris, mais avant la partie on concédait de meilleures chances aux joueurs de Westmount.

Alineage des équipes:

Victoria	Sons of Ire.
Scott	Turgeon
Shilby	défense
Mallinson	défense
Flanagan	avants
Leamy	avants
Anderson	centres
Grant	subs
S. Slater	Morrissette
C. Slater	Goudraut

SOMMAIRE

Première période

1. Victoria, Anderson, 6.30.
2. Victoria, Flanagan, 3.30.
3. Victoria, S. Slater, 6.30.

Deuxième période

Pas de point.

Troisième période

4. Sons of Ireland, Lonergan, 13.00.
5. Sons of Ireland, Lonergan, 15.00.

DISTRIBUTION DES PRIX AUX VAINQUEURS

Les élèves du Mont-Saint-Louis qui sont sortis vainqueurs dans les concours annuels de cette institution ont reçu dimanche après-midi les prix offerts par les généreux donateurs. Voici la liste des gagnants des divers concours disputés à l'Arena Mont-Royal le 23 février dernier:

Dimanche dernier, vers les 4 heures, se réunissant dans la salle académique du Mont-Saint-Louis, les parents, amis et bienfaiteurs des élèves de l'institution. La réunion avait pour objet la proclamation des vainqueurs aux diverses épreuves disputées à l'Arena, le 23 février dernier, et la distribution des prix aux heureux gagnants. Ce fut au milieu d'un enthousiasme débordant que la soirée s'écoula. Les bienfaiteurs furent vraiment généreux, car au dire des habitués, la parole profusion de réelle valeur ne se rencontre à cette occasion. Inutile de dire que tous se retirèrent contents, esquisant déjà pour une prochaine année le désir de prouesses dignes d'être couronnées.

Le comité sportif du Mont-Saint-Louis tient à remercier bien cordialement tous ceux qui se sont intéressés au succès de cette fête sportive. Les vainqueurs et les généreux donateurs de prix.

TROISIEME DIVISION

Course no 1, 140 verges (1 tour): 1. A. Almon, bâton et balle au camp, Albert Beaudoin. 2. C. Deluc, le volume de l'«Oiseau bleu». 3. B. L. Bouchard, un jeu de parchés, J.-M. Crivier.

Course no 2, 140 verges (1 tour): 1. D. B. Bouchard, un jeu de parchés, J.-M. Crivier. 2. P. Edmonds, bâton et balle au camp, Wilfred Gauthier. 3. J. Auger, crayon Eversharp, R. Caron.

Course no 3, 140 verges (1 tour): 1. O. Guilmond, une coupe, M. Warren. 2. C. B. Bouchard, un jeu de parchés, J.-M. Crivier. 3. J. Gauthier, un jeu de parchés, Paul Jones.

Course no 4, 140 verges (1 tour): 1. P. Dionne, 2 paires de gants d'hiver, P. Ouellette. 2. R. Bouduc, un crayon Eversharp, N.-F. Dugas. 3. B. L. Bouchard, un volume 128, l'«Oiseau bleu», Elle de Salvail.

Course no 5, 280 verges (2 tours): 1. M. Brown, un crayon et or, 2. H. Vibert, une tunique couleur, M.S.L. association des anciens. 3. A. Bouchard, une paire de bas, M.S.L. association des anciens.

Course no 6, 280 verges (2 tours): 1. H. Vibert, prix offert par la M.S.L. association des anciens. 2. B. Bouchard, un jeu de parchés, J.-M. Crivier. 3. B. Bouchard, un jeu de parchés, J.-M. Crivier.

Course no 7, 280 verges (2 tours): 1. J. Thorvald, boutons de poignet, A.-A. Beauchamp. 2. R. Lévesque, crayon Eversharp, R. Caron. 3. B. Bouchard, un jeu de parchés, J.-M. Crivier.

Course no 8, 420 verges (3 tours): 1. M. Ouellette, un jeu de parchés, J.-M. Crivier. 2. R. Bouduc, un crayon Eversharp, N.-F. Dugas. 3. B. L. Bouchard, un volume 128, l'«Oiseau bleu», Elle de Salvail.

Course no 9, 420 verges (3 tours): 1. M. Ouellette, un jeu de parchés, J.-M. Crivier. 2. R. Bouduc, un crayon Eversharp, N.-F. Dugas. 3. B. L. Bouchard, un volume 128, l'«Oiseau bleu», Elle de Salvail.

Course no 10, 560 verges (4 tours): 1. R. P. Bouchard, une paire de bas, J. Bouchard. 2. C. Schatagne, paire de jambières, J. Bouchard. 3. S. Sauriol, crayon Eversharp, R. Caron.

Course no 11, 140 verges à reculs, (1 tour): 1. F. Ethier, prix offert par la M.S.L. association des anciens. 2. B. Bouchard, un jeu de parchés, J.-M. Crivier. 3. B. Bouchard, un jeu de parchés, J.-M. Crivier.

Course no 12, 280 verges (2 tours): 1. J. Thorvald, boutons de poignet, A.-A. Beauchamp. 2. R. Lévesque, crayon Eversharp, R. Caron. 3. B. Bouchard, un jeu de parchés, J.-M. Crivier.

Course no 13, 420 verges (3 tours): 1. M. Ouellette, un jeu de parchés, J.-M. Crivier. 2. R. Bouduc, un crayon Eversharp, N.-F. Dugas. 3. B. L. Bouchard, un volume 128, l'«Oiseau bleu», Elle de Salvail.

Course no 14, 560 verges (4 tours): 1. R. P. Bouchard, une paire de bas, J. Bouchard. 2. C. Schatagne, paire de jambières, J. Bouchard. 3. S. Sauriol, crayon Eversharp, R. Caron.

Course no 15, 140 verges à reculs, (1 tour): 1. F. Ethier, prix offert par la M.S.L. association des anciens. 2. B. Bouchard, un jeu de parchés, J.-M. Crivier. 3. B. Bouchard, un jeu de parchés, J.-M. Crivier.

Course no 16, 280 verges (2 tours): 1. J. Thorvald, boutons de poignet, A.-A. Beauchamp. 2. R. Lévesque, crayon Eversharp, R. Caron. 3. B. Bouchard, un jeu de parchés, J.-M. Crivier.

Course no 17, 420 verges (3 tours): 1. M. Ouellette, un jeu de parchés, J.-M. Crivier. 2. R. Bouduc, un crayon Eversharp, N.-F. Dugas. 3. B. L. Bouchard, un volume 128, l'«Oiseau bleu», Elle de Salvail.

Course no 18, 560 verges (4 tours): 1. R. P. Bouchard, une paire de bas, J. Bouchard. 2. C. Schatagne, paire de jambières, J. Bouchard. 3. S. Sauriol, crayon Eversharp, R. Caron.

Course no 19, 140 verges à reculs, (1 tour): 1. F. Ethier, prix offert par la M.S.L. association des anciens. 2. B. Bouchard, un jeu de parchés, J.-M. Crivier. 3. B. Bouchard, un jeu de parchés, J.-M. Crivier.

Course no 20, 280 verges (2 tours): 1. J. Thorvald, boutons de poignet, A.-A. Beauchamp. 2. R. Lévesque, crayon Eversharp, R. Caron. 3. B. Bouchard, un jeu de parchés, J.-M. Crivier.

Course no 21, 420 verges (3 tours): 1. M. Ouellette, un jeu de parchés, J.-M. Crivier. 2. R. Bouduc, un crayon Eversharp, N.-F. Dugas. 3. B. L. Bouchard, un volume 128, l'«Oiseau bleu», Elle de Salvail.

Course no 22, 560 verges (4 tours): 1. R. P. Bouchard, une paire de bas, J. Bouchard. 2. C. Schatagne, paire de jambières, J. Bouchard. 3. S. Sauriol, crayon Eversharp, R. Caron.

Course no 23, 140 verges à reculs, (1 tour): 1. F. Ethier, prix offert par la M.S.L. association des anciens. 2. B. Bouchard, un jeu de parchés, J.-M. Crivier. 3. B. Bouchard, un jeu de parchés, J.-M. Crivier.

Course no 24, 280 verges (2 tours): 1. J. Thorvald, boutons de poignet, A.-A. Beauchamp. 2. R. Lévesque, crayon Eversharp, R. Caron. 3. B. Bouchard, un jeu de parchés, J.-M. Crivier.

Course no 25, 420 verges (3 tours): 1. M. Ouellette, un jeu de parchés, J.-M. Crivier. 2. R. Bouduc, un crayon Eversharp, N.-F. Dugas. 3. B. L. Bouchard, un volume 128, l'«Oiseau bleu», Elle de Salvail.

CIGARETTES GUINEA GOLD

"Douce et Extra Fines"

20 POUR 25¢



UNE FAVORITE EN ANGLETERRE DEPUIS 30 ANS.

Il y aura dix participants dans le tournoi majeur: MM. Jos. Sawyer, G. Falconer, J. B. Harvey, A. Cartier, G. F. Griffin, S. B. Wilson, Dr Wm Winfrey, J.-L. Blanchard, A. W. Rawlings et L. LeDain.

Il y a huit inscriptions, dans le tournoi mineur: MM. Ant. Lamotte, Gaston Gaudet, L. Richard, Brault, W. Decary Jr. J. Schulman, G. E. Kenrick et D. Saunders.

Tous les amateurs d'échecs sont cordialement invités à assister à ces rencontres qui auront lieu tous les mercredis soir, de 8 à 11.45 h. p. m., durant le mois de mars à l'A. A. d'A. Nationale.

Durant le mois d'avril, les rencontres auront lieu tous les mercredis soir également, au club Westmount.

LE FOOTBALL A L'UNIVERSITÉ DE MONTREAL

FRANK SHAUGHNESSY COMME INSTRUCTEUR

Il y aura du bruit l'automne prochain au stadium du McGill et plus tard à celui de l'Université de Montréal, si on en juge par l'accueil enthousiaste fait en tous les milieux à l'annonce que l'Association Athlétique de l'Université de Montréal a demandé l'admission de ses équipiers dans les ligues intercollegiales junior et intermédiaire.

Il y a longtemps qu'on réclamait ce sport à l'Université et comme exercice pour les étudiants et comme moyen de publicité pour notre grande institution, et l'annonce officielle de son adoption est donc très bienvenue.

Parmi les étudiants actuels, plusieurs ont déjà fait du football dans nos collèges classiques affiliés ou à l'Université d'Ottawa et comme c'est un fait admis déjà que tel ou tel sport est indirectement responsable chaque année de quelques inscriptions dans toutes les universités du continent, notre université devrait, l'an prochain, en comptant sur ses recrues actuelles et sur celles qui lui viendront de cette source comme de tout autre, pouvoir mettre sur pied des équipes qui lui feront honneur.

Puis avec le temps il est à souhaiter que tous nos collèges classiques et nos grandes institutions commerciales adoptent ce sport comme régulier et l'Université de Montréal aura trouvé là une pépinière d'athlètes qui aura peu de rivaux et

certainement pas de supérieure, nos universités de langue française de la province de Québec se trouvant dans cette position fortunée de pouvoir, en général, dériver leurs inscriptions de tel et tel district et de telle et telle maison d'enseignement.

La réputation de notre Université grandit depuis qu'elle a fait porter ses couleurs à Boston, à Cleveland, à Yale, à Princeton et ailleurs, le nombre de ses inscriptions des autres provinces du pays et des Etats de la Nouvelle-Angleterre est nécessairement en fonction de sa réputation, et avec l'adoption immédiate du football et la construction dans un avenir rapproché d'un stadium et d'un gymnase universitaire où les étudiants pourront s'en donner à cœur-joie, le Bleu et Or de Montréal devrait se trouver au diapason des autres.

L'entraînement pour le football commencera incessamment, il se poursuivra à l'unisson autant que possible de ceux exigés pour la crosse et la course et à cette fin, Frank J. Shaughnessy, le fameux instructeur du McGill, agissant sur les instructions de la direction athlétique de l'université anglaise, a mis ses services à la disposition des étudiants canadiens-français pour une période de deux ans.

Avant de partir pour l'Ontario à la fin de la semaine, Shaughnessy fera ses premières recommandations aux futurs équipiers de l'Université de Montréal, jeudi soir, à 7 heures 30, à la Maison des Etudiants, où la nombreuse assemblée lui fera une enthousiaste réception.

Leo Kid Roy se battra le 12

Le promoteur Alexandre Moore est revenu de New-York et il a annoncé qu'il avait conclu un match entre Jack Kid Wolfe et Kid Roy. La rencontre aura lieu le 12 courant au théâtre St-Denis.

Pendant quelques années, Wolfe a été considéré au rang des meilleurs hommes de la catégorie poids coq, mais il s'est mis à faire de l'embouppement et il a fallu qu'il aise au rang des poids plume. Il pèse ordinairement 124 à 125 livres.

Wolfe est un vétéran de l'arène. Il se bat depuis plus de douze ans et dans sa longue carrière il a dû rencontrer toutes les célébrités des catégories poids plume et poids coq. Wolfe a dû prendre part à plus de cent combats depuis qu'il est passé au rang des professionnels et il n'a été battu qu'une seule fois, ce aux mains de Danny Kramer, en 1921.

LES TIGERS JOUERONT DEMAIN A MONTREAL

LE CLUB HAMILTON RENCONTRE LA DERNIERE JOUTE REGULIERE DE LA SAISON. — LES HABITANTS ENVERRONT DES SUBSTITUTS SUR LA GLACE. — ELOGES FAITS PAR LES TORONTOIENS. — ILS TIENNENT LEUR PROMESSE

La dernière partie régulière de la N. H. L. sera jouée demain soir à l'Arena Mont-Royal alors que les clubs Hamilton et Canadiens se rencontreront aux prises. Cette partie n'aura aucune conséquence sur le championnat de la ligue mais elle permettra aux équipiers du Bleu Blanc Rouge de se mettre en parfaite condition pour la première partie de détail qui aura lieu samedi soir à l'Arena entre le Bleu Blanc Rouge et les Sénateurs.

Il est fort probable que Leo Dan-durand va fournir l'occasion aux substituts du Canadien de se faire valoir demain soir et les amateurs verront à l'oeuvre Cameron, Bobby Boucher et Mantha et inutile de dire que ces joueurs qui ambitionnent d'obtenir une place permanente sur l'équipe font faire de leur mieux et il sera sûrement intéressant de les voir évoluer sur la glace.

Il est entendu que les amateurs qui assisteront à la partie de demain soir pourront obtenir les mêmes billets pour la joute de détail de samedi et aussi tous les véritables amateurs de hockey professionnel seront à l'Arena demain soir afin de pouvoir s'assurer de bonnes places pour les joutes de championnat.

CE QUE L'ON DIT A TORONTO

Les journaux de la Ville-Reine n'ont que des éloges à adresser au Bleu Blanc Rouge pour la partie de samedi soir, contre le St-Patrick. On a sans doute jugé que le St-Patrick est bel et bien déclassé pour qu'on parle de la sorte, car d'habitude, nos confrères anglais trouvent toujours moyen d'exagérer la défaite des tricolors Vert et Blanc.

"Les Canadiens ont donné leur meilleure performance de la saison", dit le "Mail and Empire", et elle a même plu aux partisans de club local. Les amateurs ont aussi réalisé que les séries finales ne se-

ront pas seulement faîtes pour remplir les engagements des Sénateurs.

"Les amateurs de hockey qui concèdent, il y a un mois, un autre championnat professionnel à l'Ottawa, ont un peu changé d'idée", dit le "Star". "Le hockey que le Canadien a servi samedi, lui a amené de nouveaux partisans pour les séries finales."

LE PARTAGE DES \$2,000

Les joueurs du Canadien ont eu une bonne pratique hier midi, à l'Arena Mont-Royal, et ensuite a discuté de la division du boni de \$2,000 offert par Jos Cattarinich et Louis Letourneau. Chacun avait promis un montant de \$1,000.00, si les Canadiens en arrivaient au détail.

Il a été décidé que le montant sera divisé entre les 11 joueurs. Billy Bell et Bobby Boucher ne sont arrivés qu'à la fin de la saison, mais les réguliers ont fait un beau geste sportif en décidant de les mettre sur le pied d'égalité de ceux qui avaient travaillé toute la saison.

Il a aussi été entendu que les joueurs se mélangent ensemble pour la part de l'entraîneur Edouard Bouchard.

LES MOYENNES DE LALIGUE DES AUTOMOBILISTES

G.-H. Linteault, du club Légaré, a obtenu la plus haute moyenne de la saison dans la ligue de quilles des Automobilistes, avec 180.1 pour quarante-deux parties.

Voici les moyennes obtenues par les joueurs de cette ligue:

	P.	Pts.	May.
Duchesne	24	4113	171.9
Woolman	39	6415	164.19
Roche	39	6152	157.29
Allo	42	6802	155.8
Peters	12	1866	155.6
J. E. Smith	21	3222	153.9
S. D. Smith	21	3120	148.12
Margrave	9	1298	144.2
O'Brien	3	433	144.1

Legare Automobile.

	P.	Pts.	May.
G. H. Linteault	42	7501	180.1
Croteau	42	7272	173.6
Demers	24	3831	159.15
LeBel	39	5945	152.16
E. Linteau	25	3810	152.10
Gadbois	21	3097	147.10

	P.	Pts.	May.
Robert	17	2496	146.14

	P.	Pts.	May.
Gnsberg			
Muleair E.	33	5579	169.2
Peters	30	4711	157.1
Collins	42	6360	151.18
Hemond	15	2234	148.14
Scanlan	38	5567	146.19
Richardson	3	3477	144.21
Morrow	3	431	143.2
P. Muleair	9	1243	138.1
Shovelin	7	913	130.3
Therrien	6	769	128.1
Picard	3	330	110.06

	P.	Pts.	May.
Montreal Motor Sales			
W. D. McKeeman	42	6667	158.31
G. H. McKeeman	28	4395	156.27
O'Connor	39	5873	153.6
Alexander	6	911	151.5
McLean	3	453	151.00
Newman	29	4363	150.13
Tremblay	36	5338	148.10
Phillips	9	1331	147.8
Orr	13	1853	142.7
Corneau	5	684	136.4

	P.	Pts.	May.
McLaughlin			
Aubin	39	5660	145.5
Williams	39	5654	144.38
Barnes	42	6004	142.40
Riddick	42	5971	142.7
Lemieux	42	5847	140.25
Bastien	2	248	124.00
Ouellette	3	369	123.00
Cod	1	95	95.00

	P.	Pts.	May.
Packard			
Madison	39	6015	154.9
Jourdain	39	5749	147.16
Bilbride	33	4841	147.10
Milne	3	436	145.1
Breton	3	416	139.2
Letourneau	39	5280	135.15
Wheeler	33	4302	130.12
Viau	6	725	120.5

Un banquet aux champions

Les joueurs du club Granites qui ont remporté le championnat amateur du monde au hockey lors des Olympiades tenues à Chamonix ont été les invités des fidèles de la Coupe Allan à un banquet à l'Hôtel Windsor hier soir alors que plusieurs sportsmen très en vue étaient présents à cette fête sportive.

Des discours furent prononcés par MM. W.A. Hewitt, "Dunc" Munro, W.A. Findlay et W.A. Granger.

EN TURQUIE

DÉPOSITION DU CALIFE ET ABOLITION DU CALIFAT

Malgré l'opposition des conservateurs, l'Assemblée nationale d'Angora vote cette double mesure — Le calife aurait l'intention de s'enfuir en Egypte — Le califat et les Indes

Constantinople, 4 (S. P. A.) — L'Assemblée nationale d'Angora a adopté la loi de la déposition du calife et de l'abolition du califat. Les conservateurs ont soulevé quelque opposition et ont suggéré d'investir le président ou l'Assemblée nationale de la dignité du califat, mais la suggestion a été repoussée.

La police a reçu ordre de veiller sur la demeure du calife et sur les princes impériaux en résidence ici pour qu'aucun objet précieux ne soit enlevé. On rapporte que le calife a l'intention de s'enfuir en Egypte.

Dans un discours prononcé à Angora samedi, Mustafa Kémal-pacha, président de la Turquie, a dit qu'il est possible que la Turquie fasse partie de la Société des nations lorsque le traité de Lausanne aura été ratifié. Il a insisté sur l'urgence de moderniser le pays en délivrant le peuple des traditions qui paralysent son initiative.

Tous les membres du harem du calife doivent partir pour Alexandrie le 15 mars. Le prince Orhan, petit-fils de feu le sultan Abdul Hamid et étudiant au collège Robert, est sur la liste des personnes expulsées.

Le prince héritier Abdul Medjid Effendi, cousin du sultan Mahomet VI, a été élu calife en novembre 1922 par la grande assemblée nationale d'Angora. Le prince Selim Effendi, fils de l'ancien sultan Abdul Hamid, posa en vain sa candidature. Le calife déposé est âgé de 52 ans.

Abdul Medjid avait des chances de parvenir au sultanat. Si Mahomet VI était mort, au lieu de s'être enfui de Constantinople à bord d'un vaisseau de guerre anglais, Abdul Medjid lui aurait automatiquement succédé sur le trône.

LES REPERCUSSIONS AUX INDES — Londres, 4 (S. P. A.) — On se demande quel effet l'abolition du califat et de l'instruction religieuse en Turquie pourra bien avoir sur l'Inde et les autres pays mahométans. Les Anglais ont toujours été opposés à la suppression du califat parce que sa juridiction spirituelle s'étendait au moins sur 70,000,000 de sujets musulmans dans l'Inde. On pense que les agitateurs indiens vont profiter des événements de Turquie pour soulever d'autres griefs contre le régime britannique dans l'Inde.

L'exil du sultan Mahomet VI et la déposition du calife obligent à nommer un nouveau chef religieux au monde musulman. On croit que ce chef sera cherché hors de la Turquie.

Reste à savoir ce que le gouvernement turc fera des milliers de mosquées disséminées dans le pays. On présume que quelques-unes seront transformées en écoles. Les six grands palais du calife seront utilisés à d'autres fins. Les femmes du harem vont être envoyées en Anatolie où elles épouseront probablement des fermiers.

ANGLETERRE

AUX DOMINIONS DE DECIDER

LA QUESTION DE LA PRESENCE DES HAUTS COMMISSAIRES A LONDRES — PROPOSITIONS FAITES PAR LE DUC DE DEVONSHIRE

Londres, 4 (S. P. C.) — Questionnée hier à la Chambre des communes au sujet de la position des hauts commissaires à Londres, M. J. H. Thomas, secrétaire pour les colonies, a répondu que son prédécesseur, le duc de Devonshire, avait absorbé cette question avant de céder sa place.

Le duc de Devonshire, dit M. Thomas, a fait des propositions aux premiers ministres des Dominions en vue de régler d'une façon satisfaisante la question de la présence des hauts commissaires. Les ministères des colonies attend maintenant pour savoir si les projets en question sont généralement acceptables ou non aux Dominions.

UNE SAISIE DE SPIRITUEUX — La saisie de spiritueux à bord du paquebot "Adriatic" de la compagnie White Star, au mois de février, a aussi été débattue.

Le vicomte Curzon, député conservateur de Battersea, a demandé au ministre des affaires étrangères si on avait attiré son attention sur la saisie de 186 barils et caisses de liqueurs alcooliques à bord de l'"Extricateur" par des agents du Trésor des Etats-Unis, si cette capture était conforme au traité récemment signé, s'il savait que les navires anglais ont observé la loi américaine à la lettre et dans l'esprit et que des navires d'autres nationalités, telles que la France et l'Italie, n'ont pas été molestés malgré le fait que les barils et caisses de spiritueux étaient fournis au besoin, et s'il allait faire des représentations concernant l'apparente injustice faite aux Anglais.

La discussion a été ajournée à la demande du gouvernement qui a promis cependant d'insister pour faire ratifier le traité des liqueurs.

Réglementation des prix en Russie

Riga, Lettonie, 4. — Depuis l'été dernier, le gouvernement soviétique a essayé de lier davantage la vie économique des villes et des campagnes en diminuant la différence entre le prix extraordinaire et le prix ordinaire. Les paysans ne pouvaient acheter d'instruments aratoires ni les autres articles dont ils ont grand besoin.

Au cours des dernières semaines, le prix des céréales et de quelques autres substances alimentaires a considérablement monté. Le gouvernement a résolu de prendre les moyens législatifs de restreindre la hausse et de fixer les prix.

La nomination de Dzerzinsky à la présidence du conseil économique suprême est destinée à induire les économistes à déployer plus d'énergie et à faire preuve de plus de loyauté, car Dzerzinsky exerce un contrôle sur la terrible cheka.

Les déclarations de Ludendorff

Munich, 4. — Le cabinet a délié Von Kahr du secret professionnel pour lui permettre de répondre aux attaques de Ludendorff. Les milieux catholiques allemands sont émus par les attaques de Ludendorff contre le Vatican. Le général Ludendorff attribue à Benoît XV des phrases tendant à prouver que le pape fut hostile aux Etats centraux. Dans les milieux du Vatican, on assure que le Saint-Siège fera une démarche auprès du gouvernement allemand si celui-ci n'exprime pas de regrets.

L'audition de Von Kahr au procès de Hitler aurait lieu à huis clos. La défense a réclamé l'arrestation de Kahr, Lessow et Seisser, elle les considère responsables de l'échauffourée du 19 décembre dernier.

Les socialistes allemands

Berlin, 4. — Les socialistes berlinois ont choisi les candidats au Reichstag appartenant à l'aile gauche. Une scission dans le parti est possible. Le chancelier Marx a déclaré aux leaders socialistes que le gouvernement était dans l'impossibilité de modifier la troisième ordonnance. Les élections allemandes sont prévues comme devant être très mouvementées.

L'ex-chancelier Cuno serait candidat à la présidence du Reich. A l'heure actuelle le nombre des chômeurs en Allemagne s'élève à plus de quinze millions. Le Reich a approuvé les accords pour la circulation des chemins de fer à Cologne.

Jugement pour la somme de \$102,255.65

Le juge Bruneau de la Cour supérieure vient de condamner Lionel H. Lincoln, dit Montréal, à payer à la Bank of Nova Scotia la somme de \$102,255.65. Lincoln s'était, par un écrit daté du 29 mars 1922, porté garant des prêts que la banque ferait à la Logan Tanneries, Limited, pour jusqu'à concurrence de \$170,000.

La banque avait d'abord poursuivi Lincoln en Nouvelle-Ecosse où le contrat de garantie avait eu lieu. Elle avait obtenu jugement de la Cour supérieure du district de Pictou, condamnant le défendeur à payer la somme de \$120,557.10. Une instance en ratification de ce jugement pour la somme de \$102,255.65 avait ensuite été prise et formait la base de la section de la loi de la banque qui vient de rendre jugement.

A l'Institution des Sourds-Muets

Le mercredi, 5 mars, à 2 h. 30, dans une des salles de l'Institution, une assemblée générale de toutes les Dames Patronesses, sera tenue pour discuter les questions importantes concernant la partie de carte projetée pour avril prochain.

CHOSSES MUNICIPALES

Le maire mousse le projet Robert

LE CONSEIL FORME, A SA DEMANDE, UN COMITÉ SPECIAL POUR L'ETUDE D'UN PROJET HYDRO-ELECTRIQUE A CARILLON, EN UN PLEBISCITE D'ICI AU MOIS DE MAI

A la suite du maire Martin, le conseil s'est jeté tête baissée dans le projet d'une usine électrique aux rapides de Carillon; il a formé un comité spécial pour l'étudier et préparer un rapport. M. Martin a chaudement appuyé les propositions d'un syndicat de capitalistes de Montréal dont M. E. A. Robert, président de la Compagnie des tramways, est à la tête; il a vivement recommandé aux conseillers d'approuver le projet et de presser le gouvernement fédéral de permettre la réalisation de l'entreprise.

Le maire a agité, selon son habitude, l'intérêt général de la métropole et le bien-être de l'ouvrier, sans plus entrer au fond du projet. M. Trépanier l'a ramené au sens des réalités, en suggérant la formation d'un comité composé de tout le conseil pour faire une étude plus approfondie de l'entreprise. M. Greelman a exprimé l'opinion qu'il n'y avait pas lieu de se presser, car les gouvernements fédéral et provincial sont saisis de l'affaire depuis des mois et n'ont encore rien décidé; seulement, dit-il, les élections approchent, voilà ce qui explique la hâte du maire.

Les projets des capitalistes amis de M. Robert, comportent la construction d'une usine à Carillon, au coût de cinquante millions, pour créer une énergie électrique d'au moins 200,000 chevaux-vapeur, dont Montréal bénéficierait la première. M. Sansregret a proposé que "le conseil se déclare en faveur du projet et prie le gouvernement fédéral d'édicter toute loi nécessaire à mener l'entreprise à bonne fin."

Après une assez longue discussion entre le maire, M. Trépanier, M. Gareau, M. Sansregret et M. Gendreau, M. Bédard fait adopter l'amendement suivant:

"Attendu que ce conseil désire, avant de prendre une attitude définitive sur la question présentement devant le conseil, obtenir tous les renseignements nécessaires, afin de se prononcer en connaissance de cause;

"Proposé par l'échevin Bédard, appuyé par l'échevin Gareau, que la motion présentée devant le conseil soit transmise à une commission composée de tous les membres du conseil, y compris le maire, avec prière d'obtenir des autorités compétentes tous les détails susceptibles d'éclaircir ledit conseil sur le projet de construction d'une usine hydro-électrique à Carillon, d'étudier ladite question et de faire rapport au conseil dans le plus bref délai possible; le quorum de ladite commission devant être de sept membres."

A l'assemblée, le greffier a produit une résolution du Club Ouvrier de Maisonneuve protestant contre la mise à exécution du projet.

L'HEURE D'ETE

Un autre débat animé a été celui du changement de l'heure durant la belle saison. Sur cette question, le comité exécutif a refusé d'agir jusqu'ici malgré les décisions du conseil, afin de ne pas tenir le référendum projeté, le jour même des élections le 7 avril. Plusieurs échevins ont manifesté leur étonnement de cette manière de faire, et M. Sansregret leur a fait écho en enjoignant le comité de tenir un plébiscite d'ici au 1er mai.

Le maire veut étendre le délai jusqu'au 1er juin, et permettre à tous les citoyens âgés de 16 ans d'exprimer leur opinion par le vote; il s'agit de remarques acerbes de la part de M. Bray, de M. Turcot et de M. Seybold, mais il tient bon et réclame le vote pour tout le monde jusqu'aux enfants de seize ans, parce que la chose les intéresse tous.

M. Turcot défend le bill qui est actuellement devant la Législature et qui, dit-il, donne pleine et entière justice à toutes les municipalités. Il déclare que le bill n'impose pas aux municipalités un référendum, mais leur offre seulement l'avantage de connaître l'opinion de la majorité sur le changement de l'heure. Pour lui, le bill est clair et toutes les municipalités peuvent s'en prévaloir facilement.

De son côté, M. Bray déclare que le bill proposé n'est pas d'une utilité pratique pour la ville de Montréal, parce que, dit-il, le bill ne pourrait à aucune sanction. Il allègue que même si la majorité des contribuables de Montréal se prononçait en faveur du maintien de l'heure normale, certaines grandes corporations pourraient quand même établir l'avance de l'heure dans leurs établissements et obliger leurs employés de s'y conformer sans que les autorités municipales puissent intervenir.

Malgré ces objections, la proposition de M. Sansregret est adoptée à l'unanimité. Par conséquent, le comité exécutif doit prendre les moyens de tenir un référendum au plus tard avant le 1er mai prochain.

MOTIONS ET RAPPORTS

Au nombre des interpellations, M. Trépanier a protesté contre la farce du combat de boxe Johnson-Smith, au St-Denis et a demandé des explications de la Commission de boxe. M. Rubenstein, président de la commission, lui a répondu que le combat s'était passé selon les règles, mais que Johnson n'obtiendrait plus de permis de la commission.

M. Martin s'est plaint auprès du comité que M. Jules Crépéau avait donné ordre aux chefs de service de ne plus fournir de renseignements aux citoyens. M. Brodeur rétablit les faits; il y a sept ou huit mois, dans le sens suivant: Les chefs de départements seuls auront le droit de donner des renseignements; les autres fonctionnaires ont la défense formelle de ne pas fournir de renseignements. M. Brodeur déclare qu'il a cherché des renseignements importants à l'hôtel de ville pour les utiliser ensuite contre la ville dans une cause devant les tribunaux. C'est à la suite de cela que les instructions ont été données.

TELEPHONE EST 8000

NOUVELLES MODES DU PRINTEMPS



Nous vous invitons cordialement, Mesdames et Mesdemoiselles, à nous honorer de votre visite à l'occasion de notre

Ouverture Officielle des Modes du Printemps

La traditionnelle parade des modèles vivants aura lieu au 5ème étage de nos nouveaux magasins, mercredi, jeudi et vendredi, les 5, 6 et 7 mars, à 3 heures P. M. et samedi, le 8 mars, à 8 heures P. M.

Orchestre Dumas

Dupuis Frères
LIMITÉE
LE MAGASIN DU PEUPLE
Rues Ste-Catherine, Demontigny St-André et St-Christophe.
J.-N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Présid. A.-J. Dugai, Dir.-Gérant.

M. Brodeur dit que le public pourra avoir tous les renseignements qu'il désirera pourvu qu'il s'adresse aux chefs de départements.

A la demande de l'échevin Jacob, le conseil recommande ensuite la pratique de prendre de meilleurs moyens pour que l'on désinfecte, au moins une fois par semaine, tous les endroits publics tels que théâtres, salles de vues animées, salles publiques, tramways et cours de police et de magistrats, dans l'intérêt de l'hygiène publique.

Le conseil décide, à la demande de M. Emond et Rochon, de commander à l'exécutif de construire d'une somme de \$1,000 pour l'érection d'un monument sur la place des Patriotes. Cet endroit se trouve près des bureaux de la Commission des liqueurs, tout près du bifurquement des rues Notre-Dame et Craig.

A la suggestion de M. Lalancette, l'exécutif est aussi prié de fournir au conseil, lors de sa prochaine séance, la liste des augmentations de salaires qu'il a accordées aux employés municipaux pendant l'année 1923.

M. Elie propose au comité exécutif "de payer les mêmes gages qu'aux vidangeurs, à savoir \$4.00 par jour, aux autres catégories d'employés du service de l'incinération, tels que les palefreniers, les cantonniers des rues, les inspecteurs des ruelles et les journaliers des dépotoirs; et d'étudier également la possibilité d'accorder à tous les employés de ce département, qui font un travail pénible, même pendant les jours de fête, au moins une semaine de vacances pendant l'été, comme en ont les employés de certains autres services municipaux."

Le conseil a voté une pension de \$2,400 par année à M. Chevalier, ancien chef de la brigade des incendies.

M. Gareau a piqué M. Turcot, lorsqu'il a prié le comité exécutif de faire en sorte que des tranchées soient faites le plus tôt possible le long de la bordure des trottoirs,

afin de faciliter le cours de l'eau dans les égouts et de prévenir tout danger d'inondation. M. Turcot lui a répondu qu'il aurait dû reconnaître d'abord que l'entretien des rues n'a jamais été aussi excellent que cet hiver et que, par suite de l'empressement manifesté par l'administration, M. Gareau aurait pu se dispenser de donner cet avertissement.

Une vive discussion, dans laquelle M. Seybold a été pris à partie par le maire, a eu lieu sur le projet de règlement relatif à la construction dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce.

M. Seybold a maintenu son opposition à ce genre de construction, le conseil l'approuvant par un vote de 17 à 14.

Le conseil s'est ajourné à lundi prochain.

Le banquet républicain

Paris, 4. — "Le Journal" annonce que le banquet du parti républicain démocratique et social aura lieu le 30 mars prochain. M. Poincaré prononcera alors un grand discours sur la politique générale, prélude de la période électorale. "L'Echo de Paris" dit qu'il appartient à M. MacDonald de déclarer s'il estime que le principe posé de part et d'autre peut être concilié et si de fructueuses négociations peuvent commencer l'œuvre. Il félicite M. Poincaré d'avoir tenu à la publication des lettres échangées. "Le Figaro" constate que cette correspondance restera un beau témoignage de la bonne volonté et de la bonne foi qui ne pouvaient être plus utiles que loyales et que l'explication démontre que les demandes françaises sont loin d'être opposées aux anglaises et qu'elles en sont la condition préalable. "Le Petit Parisien" déclare que ces messages constituent des documents politiques de première importance. Ces lettres sont commentées favorablement par la presse qui relève l'importance de

ces documents politiques; elle y voit le préambule de pourparlers plus précis et plus vastes quand les experts auront terminé leurs travaux.

Une déclaration d'Amundsen

New-York, 4. — Le capitaine Roald Amundsen ne reconnaît aucune revendication de la part des Etats-Unis sur les territoires qu'il pourrait découvrir pendant son expédition du mois de juin. C'est ce qu'a déclaré Arne Kildal, représentant officiel de la presse norvégienne à New-York. M. Kildal prétend parler au nom de l'explorateur polaire et dit que son démenti a un caractère officiel.

Diminution de la dette américaine

Washington, 4 (S. P. A.) — La dette publique aux Etats-Unis a été réduite de \$4,800,000,000 depuis quatre ans et demi. Le département du Trésor a publié hier des statistiques établissant que samedi dernier au commencement de la nouvelle année fiscale la dette nationale était de \$21,781,966,832. Elle a été diminuée de \$933,000,000 durant l'année dernière.

Dîner-causerie de la Publicité

L'Association de Publicité de Montréal donnera son lunch-causerie régulière, demain, à 12 heures 30 précises. Le conférencier sera M. H.-C. Flood, directeur des ventes, chez Nesbitt, Thompson et Cie. Le sujet de M. Flood sera "Advertising with Mental Reservations". Il y aura en outre une très intéressante exposition de radios et d'accessoires.